

N. IORGA

Professeur à l'Université de Bucarest, membre de l'Académie Roumaine.

---

# La question roumaine en Autriche et Hongrie

---

— D'après des publications récentes —



BUCAREST

ÉDITION DE LA „LIGA CULTURALĂ“

1915

Extrait du „Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe  
sud-orientale“. II, 3-4.

# LA QUESTION ROUMAINE

## EN AUTRICHE ET HONGRIE

— D'après des publications récentes —

par N. IORGA,

Professeur à l'Université, membre de l'Académie Roumaine.

---

---

Dr. Aurel Morariu, *Bucovina, 1774-1914*, Bucarest 1915.

Ce petit travail d'un professeur de cette Bucovine, dans laquelle la statistique autrichienne seule assure une faible majorité aux Ruthènes immigrés et dont tout le passé moldave est exclusivement roumain, s'inspire des plus nobles sentiments: „depuis 140 ans“, dit la préface, „ce pays a vécu dans des circonstances défavorables et différentes de celles de sa mère-patrie: la Roumanie“ — dont il a été détaché en 1775 par la diplomatie autrichienne, „à l'ombre d'une négociation mystérieuse“, ainsi que le disait peu après l'Alsacien Schoell, conseiller du roi de Prusse —, „et aujourd'hui il a peut-être aussi le droit de dire ses souffrances à ceux qui veulent les entendre“.

Un premier chapitre renseigne sur la honteuse histoire de cette „acquisition“ de Marie-Thérèse (*Erwerbung* est le terme officiel autrichien, qui est employé aussi dans l'ouvrage allemand de M. Daniel Werenka<sup>1</sup>; dans une brochure écrite en 1875, comme une protestation contre les fêtes du centenaire de l'„*Erwerbung*“ et de la création de l'Université de Cernăuți-Czernowitz, le grand historien et homme d'État roumain Michel Kogălniceanu disait: *rapt: Răpirea Bucovinei*, 1875; nouvelle édition à Vălenii-de-Munte). Les actes sur lesquels il s'appuie sont depuis longtemps publiés dans le volume VII de la grande collection Hurmuzaki, éditée par l'Académie Roumaine; on peut ajouter aujourd'hui le témoignage, parfaitement impartial, du ministre de

---

<sup>1</sup> Voy. plus loin.

Prusse à Constantinople (dans nos *Actes et fragments pour servir à l'histoire des Roumains*, II, Bucarest 1896).

Il aurait fallu consacrer quelques pages à un autre rapt, antérieur de quelques années, celui qui fut ordonné vers 1760 pour obtenir une meilleure frontière orientale de la Transylvanie (voy. nos *Documente Callimachi*, II, Bucarest 1903, p. 429 et suiv.). En prétextant que la frontière moldave a été arbitrairement étendue, on s'était saisi d'un territoire „équivalant à peu près à deux comtés“. Le général-commandant en Transylvanie Buccow se rappelait les conseils que donnait le général Stainville, autre commandant de la Transylvanie, au commencement du siècle, pendant la guerre entre Impériaux et Turcs qui finit par la paix de Passarowitz en 1718 et donna à l'Autriche, jusqu'en 1739, les districts occidentaux de la Valachie. Ce bon apôtre des annexions légales et illégales aux dépens d'une pauvre nation chrétienne n'était pas content avec ces cinq districts jusqu'à la rivière de l'Olt, avec ce qu'on appelle l'Olténie; il voulait aussi tout „le coin entre la Moldavie et la Valachie“, à savoir „un petit district valaque, dit Prahova, qui s'étend du côté de la Transylvanie en face du district de la Burzenland et du Háromszék, du défilé de Törzburg (Bran) à celui de Bereczk“, ce qui signifiait, de fait, pour ces faussaires émérites des cartes géographiques, non seulement tout le district de Prahova, avec ses riches forêts, ses vergers innombrables, ses mines de sel et ses puits de pétrole, qui sont aujourd'hui une des plus grandes richesses de la Valachie, mais aussi le district voisin de Buzău, avec une résidence épiscopale, celui de Râmnicu-Sărat, et, du côté de la Moldavie elle-même, le district de Putna, avec les souvenirs de l'évêché catholique de Milcovia, et celui de Bacău, où vit depuis des siècles aussi une population magyare, sans cesse enrichie de nouveaux immigrants, mais n'ayant guère que, comme catholique, la conscience d'une divergence religieuse avec les autres habitants, envers lesquels elle se trouve en grande minorité. Mais ce n'était pas tout: ce „Winckhl zwischen Moldau und Walachey“ devait servir de liaison avec la „Moldavie autrichienne“, dont il fallait, à la paix, „tirer quelque chose vers la Transylvanie“ („von demselben anhero nach Siebenbürgen etwas abzuziehen“), et cela en vue d'„accroître le prestige de l'empereur, de pouvoir mieux entretenir les communications, d'obtenir de meilleures informations

du Boudschak tatar voisin“, sans compter „d'autres avantages“. Il faut avoir la domination de tous les défilés. Donc — prélude de l'annexion subreptice de cette Bucovine en 1775 —, „il est nécessaire (*erforderlich*) d'occuper les défilés qui mènent de Bistritz, à savoir Rodna et Dorna, parce que c'est la place dont on peut surveiller le *triplex confinium* de la Moldavie, du Marmaros et de la Pologne, et, en outre — est-il dit avec naïveté —, „il ne serait pas *inconvenable (unanständig)* d'avoir aussi le bourg moldave“ — toute une riche vallée d'anciens villages prospères, englobée aujourd'hui dans cette même Bucovine—de Câmpulung (rebaptisé depuis, d'une manière barbare: Kimpolung)“. Comme on a déjà le vieux château d'Étienne-le-Grand, Neamț, occupé par une attaque brusquée, il faut y ajouter aussi Comănești, dans le district de Bacău. Il faut reprendre le monastère de Cașin, perdu dernièrement après un combat énergique contre les Moldaves et les Tatars. Il faut se saisir aussi de ce plateau de la Vrancea, dont la libre vie paysanne correspond à celle des Moldaves de Câmpulung: ce n'est pour Stainville, un maître de la géographie en vue d'annexions, qu'un „grosser Marckhleckhen, *la Frange* genant“,—encore „un gros bourg quelconque!“ Les monastères-citadelles de Soveja et de Tazlău doivent tomber dans ce lot, ainsi que les splendides salines d'Ocna, avec leur „donum naturelle“ qu'il ne faut pas abandonner à d'autres. Tout cela est „très sensé“ (*hoch vernünftig*), d'après son jugement, que le sort n'a pas voulu favoriser<sup>1</sup>.

Se rappelant donc ces tendances, ledit Buccow donnait à l'Internonce, le 19 septembre 1761, une recette sûre pour la „Restitution (!) des von denen Moldauern ungerechter Weise (!) dem Fürstenthum entriessenen fast zwey Comitaten ausmachenden Strich Landes“. La qualité de l'action est suffisamment indiquée par les précautions qu'on juge utile de prendre: „peu de bruit“ („mit so geringen Lärmen als möglich“), pour „obtenir d'autant plus“ („um so mehr zu erhalten“), „prudence et dextérité“ („Klugheit und Dexteritet“), „cadeaux importants“ aux Turcs („offerirende ansehnliche Presents“), pour les confirmer dans leur „agréable condescendance“ („angenehme Beilassungen“),

<sup>1</sup> Le rapport est publié dans le volume VI de la collection Hurmuzaki (Bucarest 1878), pp. 213-216.

qui, du reste, ne leur coûte pas trop („der Pforte liegt nicht viel daran“): la somme de 10.000 florins pour le Vizir et le Pacha délimitateur suffirait pour avoir les „deux comtés“ (pp. 437-438, no. 57).

La demande fut rejetée par l'Internonce comme intempestive (*ibid.*, pp. 441-442, no. 60), mais on fit traîner la „Gränzstreitigkeit“ jusqu'au moment opportun (*ibid.*, pp. 460 et suiv., 478, 485 et suiv.) et on verra bientôt Joseph II confesser le changement de frontière de la part de l'Autriche.

Car l'extension du côté de la Transylvanie a été accomplie, — sur la base de cette bizarre convention, conclue le 6 juillet 1771 et ratifiée par la Porte, par laquelle le Sultan s'engageait à payer 10.000.000 piastres, qu'on livra effectivement, et à céder l'Olténie, — dès l'année 1773: le 3 février 1773 déjà, après la lettre de Joseph II, qui sera analysée dans la suite, Thugut, l'Internonce, parlait de cette „vor einiger Zeit erfolgte Aussteckung der Adler“ et des „moldauische und walachische Gegenden so in den siebenbürgischen Cordon eingeschlossen worden sind“ et dont on n'avait pas encore une bonne carte (Hurmuzaki, VII, p. 99).

Pendant la guerre russo-turque suivante, en avril 1771, Lobkowitz, ambassadeur autrichien à Pétersbourg, avait reçu l'assurance, de la part du ministre russe comte Panine, que l'Autriche pourrait avoir à la paix, si elle consent à soutenir désormais la Russie dans ses projets sur l'Empire ottoman, les deux Principautés, pour elle-même, ou bien pour en former l'établissement d'un archiduc ou du prince Albert de Teschen (Arneth, *Letzte Regierungs-Jahre Maria-Theresiens*, II, Vienne 1877, p. 310; cf. nos *Actes et fragments*, II, p. 45). Au mois de mai, d'après un rapport du même (Arneth, loc. cit., p. 310), l'idée de Panine avait varié: il faudrait „s'entendre“ sur le sort des Principautés, qu'il vaudrait mieux donner à la Pologne pour qu'elle consente à un démembrement de ses provinces.

Mais Kaunitz était d'avis qu'il ne faut pas trop affaiblir la Turquie, qui ne consentirait pas, du reste, à une cession aussi importante, que l'Autriche elle-même en ressentirait le contre-coup, que la Pologne n'est pas en état de s'annexer de nouvelles provinces et que l'équilibre européen ne permet pas de pareils dérangements (*ibid.*, pp. 311-312). Et, de son côté, Frédéric II

(rapport de van Swieten, ambassadeur autrichien à Berlin; 12 juillet; *ibid.*, p. 314) était d'avis que les Russes ont comme but principal celui de gagner les Principautés pour eux-mêmes: pour sa part, le roi de Prusse aurait préféré les donner à l'Autriche, qui, du reste, pourrait les échanger contre la possession de Belgrade. Cependant, le 9 du même mois, l'ambassadeur de Prusse à Pétersbourg, en informant son souverain de ce que „la cession de la Moldavie et de la Valachie à la Pologne est une idée à laquelle on se familiarise beaucoup ici“, rappelait que Frédéric lui-même la proposait le 24 mars (nos *Actes et fragments*, II, pp. 40-41). Et, le 3 juillet, par un ordre à cet ambassadeur, le roi de Prusse revenait à la charge: il donnait à Solms la mission de communiquer ce projet aux Russes (*ibid.*, p. 41). On discutait encore là-dessus—Frédéric ne désirant rien mieux que le partage de la Pologne, acheté à n'importe quel prix aux dépens des voisins — en septembre (*ibid.*, p. 46).

Le roi ne fait que sonder le terrain, fut la réponse donnée, dès le 5 août, par Kaunitz; au fond, il est contre le „système d'État“ autrichien. Et puis il ne faut pas se perdre d'opinion envers les Turcs, en montrant trop clairement des sentiments d'avidité. Ils ne consentiraient, certainement, jamais à abandonner Belgrade. Et, s'il faudrait recourir à un acte d'inimitié, cela signifierait perdre pour toujours toute influence à Constantinople, au seul profit de la Russie (Arneht, loc. cit., pp. 314-315). Le même jour, Kaunitz avertissait van Swieten qu'il est décidé, dans ce grand moment critique, à empêcher tout acte qui pourrait périliciter l'avenir de l'Autriche (*ibid.*, pp. 316-317): „tout sacrifier, même tout risquer pour assurer de préférence à toute autre considération la sûreté et la tranquillité à ceux qui doivent venir après nous... Il m'importe“, ajoutait-il par rapport aux intentions de Frédéric II, „en même temps de le tenir dans une sorte d'inquiétude sur la possibilité d'un arrangement avec la Porte, au cas que la Russie osât s'obstiner sur des conditions de paix que nous ne pourrions admettre“ (*ibid.*, pp. 317-318).

Catherine II était décidée à ne pas restituer les Principautés aux Turcs<sup>1</sup>. *Elle voulait partager avec l'Autriche*, ou bien, si la Cour de Vienne n'admettrait pas un pareil partage, les lui laisser

<sup>1</sup> „Die Kaiserin Catharina sei fest entschlossen eher das Äusserste zu wagen als die Donaufürstenthümer der Pforte zurückzugeben“ (*ibid.*, p. 319).

complètement, d'après l'affirmation de Panine lui-même, vers la fin du mois de juillet: „Und, wenn Oesterreich gar so sehr davor zurückschreckt die Donaufürstenthümer einer anderen Macht zu Theil werden zu lassen, so wäre es am Besten es nähme dieselben für sich“ (*ibid.*, pp. 318-319). Mais la vraie intention, exprimée en août par l'Impératrice elle-même, était de réunir les deux Principautés dans un État soumis à ses conseils impérieux. L'Autriche pourrait-elle craindre un si faible souverain („wie könnte ein so mächtiger Staat in dem kleinen Fürsten der künftighin dort regieren werde, einen zu beachtenden Feind sehen?“; rapport de Lobkowitz, 15 août; pp. 422-423)? Au contraire, il arrêterait les incursions des Tatars, restés vassaux du Sultan, en Hongrie et pourrait aider même les troupes autrichiennes dans une future guerre contre les Turcs.

Mais il aurait fallu, ou bien tolérer ce voisin, moins enclin que les Turcs à négocier les yeux bandés sur le sort de son territoire, ou bien *acheter la possession des Principautés par des concessions en Pologne, à l'occasion d'un démembrement qu'on sentait proche*. Mieux valait, selon l'avis de Kaunitz, soutenir la Porte contre les Russes, même par la voie des armes, si ces derniers voudraient rester sur le Danube; d'autant plus que la convention du 6 juillet 1771 lui assurait en échange le subside de 10.000.000 piastres et le droit d'occuper la Petite-Valachie (Hurmuzaki, VII, p. 86 et suiv.).

On était cependant sûr à Pétersbourg—car la convention avec la Prusse ne devait échoir qu'au printemps — que des actes d'hostilité de la part de l'Autriche amèneraient nécessairement l'intervention armée du roi Frédéric (Arneth, loc. cit., p. 319). Et on croyait à Constantinople, au mois de novembre, que l'antagonisme entre Russes et Autrichiens est déjà devenu tellement aigu, que „l'Impératrice Catherine pourrait bien avoir l'intention de proposer à la Porte *d'arracher à l'Autriche la Transylvanie et les provinces voisines*“ („dessen Animositaet gar so weit kommen ist das es vielleicht gar der Pforte den Antrag thun dürffe, dem Hause Oesterreich Siebenbürgen und die angrenzenden Provintzen abzunehmen“; nos *Actes et fragments*, II, p. 52). En échange, à Constantinople, on attendait de l'Autriche, qui avait déjà reçu l'argent du Sultan, tout l'appui nécessaire *pour que la Porte ne perde pas un seul pouce de terre* („nachdem die Pforte bereits so grosse

Summen Geldes an Oesterreich bezahlet, so wäre es nicht möglich dass dieser Hof sie im Stich lassen und zugeben könnte dass sie von ihren Provinzien das Geringste verliehre“; *ibid.*, p. 55).

Dès le mois de décembre, la Russie avait fait savoir à la Cour de Vienne qu' *elle restituera inmanquablement les Principautés à la Porte* (*ibid.*, p. 66 et suiv), mais sans discontinuer les négociations qui devaient lui assurer en cas d'une guerre l'appui de la Prusse (*ibid.*, p. 58 et note 1). D'autant plus que la convention du 6 juillet 1771 venait d'être révélée au commencement de l'année suivante (*ibid.*, pp. 59-60) <sup>1</sup>.

Une nouvelle proposition fut faite à Marie-Thérèse dans le but de la convaincre que l'acquisition des Principautés lui serait plus utile que celle de certains territoires polonais, qui auraient être partagés exclusivement entre la Russie et la Prusse seules. Elle commence donc, dans sa réponse du mois de février 1772, par de belles considérations morales sur les sacrifices qu'elle doit exiger à sa conscience pour se mêler de l'affaire, car elle ne „conçoit pas une politique qui permet que, lorsque deux autres se prévalent de leur supériorité pour opprimer un innocent, le troisième, sous prétexte de convenance pour le présent et de prévoyance pour l'avenir, imite et commette la même injustice... Un prince n'a pas d'autre justification que n'importe quel particulier... Qu'on me prouve le contraire“ <sup>2</sup>.

Elle est l'alliée des Turcs; elle a empoché bien leur argent: est-il possible de les attirer dans un guet-apens pour les dépouiller, ce qui serait contre la „mackellose Redlichkeit“ qu'elle s'efforce

<sup>1</sup> Idée de Panine de dépeupler les Principautés au cas d'une guerre contre l'Autriche; *ibid.*, p. 60.

<sup>2</sup> „Ich bekenne das es mich ein Opfer kostet mich über eine Sache zu entscheiden von deren Gerechtigkeit ich keineswegs versichert bin, selbst wenn sie mitbringend wäre... Ich begreife nicht die Politik welche erlaubt, wenn zwei sich ihrer Überlegenheit bedienen um einen Unschuldigen zu unterdrücken, der Dritte, auf Grund der Konvenienz für die Gegenwart und blosser Vorsicht für die Zukunft, die gleiche Ungerechtigkeit nachahmen und begehen kann und soll... Ein Fürst besitzt keine andere Berechtigung als jeder Privatmann; die Grösse und Stärke eines Staates wird nicht in Rechnung kommen, wenn wir alle erscheinen müssen um ihn zurückzugeben. Man beweise mir doch das Gegentheil; ich bin bereit mich zu unterwerfen“; *ibid.*, p. 358 et suiv.

d'observer. Il n'y a que deux provinces turques qui pourraient lui convenir à elle („die einzige Provinzen welche passend für uns wären, etc.“; *ibid.*), à savoir *la Serbie et la Bosnie*; or elle ne peut pas en parler. Quant aux Principautés, elles sont mal peuplées, malsaines et peu sûres: il faudrait leur sacrifier beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. Elle ne veut pas non plus dépouiller sans compensations la Pologne (!). Que cet État malheureux prenne donc ce territoire de dédommagement: c'est la solution la moins mauvaise au point de vue moral: „das einzige und das mindest schlechte Mittel zu dem ich mich allenfalls herbeilassen könnte“. Autrement, „elle désavouerait ses trente ans de règne et encourrait la désapprobation de l'Europe entière“.

Il faut se rappeler ces déclarations si formelles, d'une si grande élévation, d'un ton si catégorique, si absolu, pour apprécier l'affaire louche du rapt de la Bucovine. Il est vrai que, d'après la déclaration même de sa mère, Joseph, le roi des Romains, „*ne paraissait pas les approuver*, mais toutefois sans les combattre *de nouveau*“. („Ich wollte Ihnen diese Jeremiade ersparen. Ich las sie dem Kaiser vor, der zwar nicht mit ihr einverstanden zu sein schien, aber die auch nicht mehr bekämpfen wollte“; *ibid.*, p. 360).

L'Impératrice reconnaissait, du reste, très bien le but réel dans lequel on lui offrait, pour la troisième fois, les Principautés roumaines: la rendre complice d'une mauvaise action, d'un vol dont les autres profiteraient, du reste, beaucoup plus. Elle le dit formellement à Kaunitz, le 17 février 1772: „tout partage est d'une manière fondamentale injuste et préjudicieux pour nous.. Je dois reconnaître que j'ai honte de me faire voir“. („Aller Partage ist unbillig zu seinem Grund und für uns schädlich... Und muss bekennen dass mich sehen zu lassen schäme“; *ibid.*, pp. 364-366). L'Autriche, médiatrice, obligée, alliée, peut-elle bien dépouiller les Turcs? „Je confesse ne m'être trouvée jamais, tout le long de ma vie, tellement angoissée qu'aujourd'hui. Lorsque tous mes pays étaient convoités, je résistai énergiquement en m'appuyant sur mon bon droit et sur l'appui de Dieu“. („Ich bekenne dass, Zeit meines Lebens, nicht so beängstiget mich gefunden. Als alle meine Länder angesprochen wurden, steiffete ich mich auf meingutes Recht und den Beistand Gottes“). Maintenant, „la foi est pour toujours perdue, la foi qui est cependant le plus cher joyau et la vraie force d'un monarque envers les autres“

(„Treu und Glauben ist für alle Zeit verlohren, so doch das grösste Kleinod und die wahre Stärke eines Monarchen gegen die anderen ist“). Faut-il, en effet, „jeter dans le fossé sa réputation“ pour ces misérables „pays de la Moldavie et de la Valachie“, „einen so elenden Vortheil als die Wallachey und Moldau“, qui doivent lui rapporter seulement des dommages et des pertes? Car la Russie, la Prusse, la Turquie se réuniront fatalement contre l'Autriche avide, qui sera la risée du monde. Où trouvera-t-on des alliés „après une pareille fraude“ („wer wird nach einem solchen Betrug mit uns sich alliieren wollen“)?

Or l'empereur Joseph n'était pas „convaincu“. Il le montre bien en acceptant, du corps de la Pologne déchirée, le grand lambeau de la Galicie, et il le montre encore en arrachant, de *l'autre* proie qu'on lui offrait, *au seul cas* où il aurait refusé la première, la Bucovine roumaine, faisant partie des États d'un allié, le Sultan, qui, de plus, ...avait payé pour cela.

Panine croyait, après entente faite au sujet de la Pologne, que l'Autriche „ne poussera pas l'indiscrétion jusqu'à demander la Moldavie et la Valachie“ (*Actes et fragments*, II, pp. 65-66). Mais, dès le mois de mai, Kaunitz déclarait à l'ambassadeur russe que son intention était *de faire marcher* par la Moldavie les troupes autrichiennes qui devaient occuper la Galicie (*ibid.*, p. 67): le général Roumientzov, commandant russe, devait en être averti. Et, en même temps, il présentait à l'ambassadeur la convention du 6 juillet 1771 pour le convaincre que l'Autriche avait des droits formels sur une certaine partie des Principautés, droits qu'elle a, du reste, abandonnés seulement pour ne pas blesser la Russie (*ibid.*, p. 68).

On sait que le congrès de paix fut ouvert en août à Focșani, et que les Turcs obtinrent l'évacuation des Principautés. Il n'y avait donc rien à gagner par *cette* voie.

Mais l'empereur Joseph n'était pas „convaincu“<sup>1</sup>. Et on le vit bien aussitôt après. Il entreprit un voyage d'informations à travers la Transylvanie, et à savoir vers la frontière orientale de la province, du côté de la Moldavie.

<sup>1</sup> Cf. la déclaration de Marie-Thérèse: „Ich bin nicht stark genug allein die Affairen zu führen; mithin lasse jedoch nicht, ohne meinen grössten Gram selbe ihren Weg gehen“; *ibid.*

D'autres pièces, concernant le „rapt“ lui-même, se trouvent dans Arneth, loc. cit., p. 489 et suiv. Nous laissons suivre le texte même de la lettre, datée de Szász-Régen, 15 janvier 1773, de l'empereur (pp. 613-614): „Nous venons de voir la Czick et la Gyergo, avec tous leurs passages en Moldavie et une partie du *terrain réoccupé (sic)*, qui est un vrai désert, couvert des plus beaux arbres, mais qui pourrissent par le non-usage qu'on en fait. Il est certain que, si, en rendant ces parties, qui sont *assez étendues*, mais, lorsqu'on ne les défriche et habite, *de peu de valeur, aux Moldaves (!)*, on pourrait obtenir *ce coin qui touche à la Transylvanie, la Maramoros et la Pokutie*“ — c'est la Bucovine—, „l'on aurait fait une chose bien utile, et j'ose supplier Votre Majesté *d'y faire penser le prince Kaunitz*. Cela faciliterait nos communications et notre commerce, de même que cela nous procureroit des débouchés pour les troupes en cas de guerre, de l'une à l'autre de ces provinces“, d'autant plus que la région (il y avait du côté de Zaleszczyk, en Pocutie, des drapiers allemands luthériens récemment colonisés) „est nommée déjà *der deutsche Cirnutou-Cercle*“. Joseph II trace même les limites du territoire qu'il convoite: entre Rodna de Transylvanie, Horodenka, Sniatyn et Zaleszczyk de Pocutie. „Je crois que militairement et politiquement cela vaudroit au moins la Valachie cis-alutane“ (l'Olténie, „Petite-Valachie“ ou „Valachie autrichienne“, gagnée par le traité de Passarowitz en 1718, perdue par celui de Belgrade en 1739 et redemandée aux Turcs, pressés par les Russes, en 1771). Et, rappelant le démembrement récent (1772) de la Pologne, il affirme que „convenience et en partie nécessité a été le seul mobile de ce partage... Mais il *faut avoir le courage de finir l'affaire sur le pied comme (sic) on l'a commencée*.“ Car, „*dès qu'on a tout fait et pris, l'on prenne aussi les autres bagatelles, mais qui sont essentielles pour ce que l'on a pris... Que l'action au moins vaille la peine de l'avoir faite; autrement elle sera fautive, pauvre et louche dans tous les sens*“ (sic!).“ Si ce n'est pas du cynisme, je ne sais pas à quelle action politique ce terme pourrait bien être appliqué sans injustice!

La base des négociations est fixée dans la lettre adressée le 23 novembre 1774, après la conclusion du traité entre Russes et Turcs à Kutschuk-Kaïnardschi, par Kaunitz, très disposé à

donner cours au projet impérial, à Lobkowitz, ambassadeur à Pétersbourg. Il faudra présenter au ministre russe comte Panine ces arguments: 1<sup>o</sup>) la prétention autrichienne est une suite des démêlés anciens de frontière (la „Gränzstreitigkeit“!); 2<sup>o</sup>) elle est déterminée par la nécessité d'un cordon sanitaire contre la peste (en Moldavie, la Bucovine est nommée encore *Cordun*, le „cordon“); 3<sup>o</sup>) elle découle de la possession de la Pocutie, à laquelle ce territoire moldave appartient de droit (de fait, c'est la Pocutie qui fut occupée, dès le commencement du XV-e siècle, par les princes moldaves, maîtres des régions de cette Bucovine, de sorte que la Moldavie pouvait réclamer la Pocutie, et non les maîtres de la Pocutie le territoire du Nord de la Moldavie). Du reste, finissait le grand ministre de Marie-Thérèse, l'occupation — qui avait déjà commencé, faisant „avancer les aigles“, plus tard, jusqu'à Roman, qu'il fallut abandonner! — est la meilleure voie pour une „négociation pacifique“ avec les Turcs (*ibid.*, pp. 479-480). De son côté, Lobkowitz craignait des prétentions nouvelles de la part du roi de Prusse, mais ne pouvait pas s'empêcher d'observer que cette affaire de la Bucovine a, tout de même, „eine ganz andere Bewandtnuss“ (*ibid.*, pp. 480-481). Peu de jours après, l'ambassadeur prussien à Pétersbourg, von Solms, rapportait ces arguments, tels qu'il les avait recueillis de la bouche de Panine lui-même: il était bien question „des différends qui subsistoient depuis longtems entre les habitans de la Transilvanie et ceux de la Vallachie et de la Moldavie sur les frontières réciproques“ et on ne voulait à Vienne qu'un „accommodement définitif“ sur la base, nécessaire, de l'occupation préalable (*Actes et fragments*, II, p. 85)!

Panine continuait à être d'avis que c'est „une avidité et une fausseté indécente“ (p. 77). Il savait cependant déjà que l'Impératrice serait disposée „à arranger ces différends, soit par échange, soit par quelque autre accommodement raisonnable“ (*ibid.*, p. 85; cf. l'ordre de Kaunitz à Thugut, 20 septembre; Hurmuzaki, VII, pp. 106-107).

On ne croyait pas d'abord que la Porte consentira facilement à la cession d'un district aussi important, que le nouveau prince de Moldavie, Grégoire Ghica, caractérisait, dans son rapport au Grand-Vizir, comme la partie la plus fertile de son pays (*Actes et fragments*, II,

p. 112). C'est pourquoi, le 6 décembre 1774, Kaunitz, tout en recommandant à l'Internonce de mettre plus d'énergie dans son action, qu'il accomplissait visiblement de mauvais gré à cause de l'„impression défavorable“ (*ibid.*, p. 119), se montrait disposé à donner en échange le territoire arraché d'une manière subreptice à la Moldavie dans les dernières années, du côté des Szekler: „alles für Oesterreich in Besitz genomene walachische Land von dem Piritsker Passe (défilé de Bereczk, Breçe) angefangen“, ou bien un autre territoire d'„acquisition“ récente par le procédé de l'„Ansteckung der Adler“, „alles neuoccupirte Land von dem Borgoer Passe (défilé de Borgó, près de la ville de Bistritz en Transylvanie), in Siebenbürgen, angefangen“ (Ar-neth, loc. cit. pp. 481-482).

Ou vit cependant bientôt qu'on pouvait s'en tirer à meilleur marché. Le nouveau prince de Moldavie, Grégoire Ghica (tué par un émissaire de la Porte en 1777, à Jassy, pour ses relations secrètes avec les Russes), n'était pas „zu haben“: il prisait l'intégrité de sa principauté plus qu'un cadeau en argent ou une tabatière précieuse, comme celle qui fit taire aussitôt les scrupules de Roumientzow, dont les troupes occupaient encore une partie de la Moldavie. Mais les prétentions *particulières* des dignitaires tures, dont l'opposition *publique* continuait, n'étaient pas bien grandes. On paya en tout 10.000 piastres au drogman de la Porte, Constantin Mourousi, futur prince de Moldavie, des menus pourboires aux fonctionnaires de la chancellerie du Réis-Effendi, ainsi que 3.100 ducats au commissaire de délimitation, qui consentit à se laisser tromper jusqu' à livrer une riche province comme une simple bande de territoire destinée au passage des troupes de Transylvanie en Gallicie.

M. Werenka a publié les rapports des officiers qui procédèrent, dès la fin de l'année 1773, à l'occupation préalable (*Bukowina's Entstehen und Aufblühen: Maria-Therisiens Zeit, I. Th., 1772—Juni 1775*, Vienne 1892). Suivons leur exposition. On y voit que des boïars subornés déclaraient dès ce moment à ces officiers que „les districts de Czernowitz et Suczawa ont appartenu jadis en entier à la Pologne“, présentant aussi des documents de famille qui ne prouvent rien de plus que l'occupation du Nord de la Moldavie par le roi de Pologne Jean Sobieski, de 1686 à 1699 (p. 62). Du

reste, on le voit bien par la mention de Turcul (Turculeț) comme staroste de Cernăuți-Czernowitz: il remplissait ces fonctions comme officier de Sobieski. On apprend par le même rapport que le dernier staroste, le Français Imbault de Manthay (des lettres de lui dans nos *Documente Callimachi*, II), avait entretenu des relations secrètes avec le général autrichien Barko, mêlé intimement à l'histoire de cet agrandissement par la violation lente des anciennes frontières (*ibid.*). Si cette Moldavie septentrionale fut restituée en 1699 par la paix de Carlowitz, qui donna à la Pologne la forteresse de Kaminiec-Podolski, ce ne fut pas un *don* de territoire polonais qu'on aurait fait à la Moldavie. L'officier d'état-major qui l'affirme, von Mieg, parle avec mépris de „cette nation ignorante“ („der ignoranten Nation“), mais il ignorait lui-même des événements de la plus haute importance pour son pays qui n'avaient pas même cent ans de date.

Il avait été question d'abord d'une ligne de frontière allant „de Hotin (Choczim) à Cernăuți (Czernowitz), à travers la forêt de la Bucovine“, telle ayant été l'ancienne étendue au Sud de la Pocutie (p. 64), mais on confessait bien vouloir une „Ansteckung der Adler“ „sous le prétexte (*unter dem Namen*) d'une rectification de frontières“ (p. 65). Il y avait, du reste, des „savants“ de la qualité du major de Seeger, qui savaient bien que „la Sarmatie ou la Pologne s'étendait dans l'époque la plus ancienne beaucoup plus loin qu'aujourd'hui, à savoir jusqu'à l'Océan (!), au Pont Euxin et au Danube“ (p. 73)! Au mois de mars l'ordre venait de laisser „une frontière non déterminée“ (*ohnentschiedene Gränze*) (p. 89).

On jonglait cependant aussi sur le sens des „podolische Grenzen“ dont il était question à l'occasion du traité de paix de Carlowitz, comme point de départ de la ligne des Carpathes le long de la frontière moldave (p. 83), et on croyait retrouver dans cette expression vague la notion de la Pocutie. De fait, on n'attendait qu'une chose pour avancer les bornes de frontière: le départ des Russes, qui se trouvaient encore à Sadagura, tout près de Czernowitz, la paix n'ayant pas été encore conclue (p. 93). Il y avait des instructions formelles de la part de la Cour de Vienne qu'il ne faut pas faire un seul pas avant le départ des troupes de l'Impératrice (*ibid.*). Le pourboire destiné à leur commandant devait faire permettre seulement par ce dernier les

travaux de cartographie destinés à être, du reste, complètement cachés aux Turcs, qu'il s'agissait de dépouiller (p. 94). Du reste, dès le mois de juillet 1774 on travaillait du côté de l'Ouest, jusqu'au couvent de Sucevița, comme dans un pays qui aurait déjà appartenu légalement à l'empereur (p. 97).

Aussitôt après la paix, Mieg, qui avait fait pour son propre compte un voyage d'information jusqu'à Jassy, était d'avis qu'il faut occuper les districts de Cernăuți et Suceava entiers, „sous le prétexte d'assurer nos frontières contre les vagabonds qui se dispersent ordinairement après la conclusion de la paix, et surtout contre les volontaires valaques (c'est-à-dire : moldaves ; de l'armée russe)“ (p. 110). Il croyait même qu'on pourrait éviter de cette manière tout le risque et toutes les lenteurs des négociations avec la Porte, car le territoire réclamé on l'aurait obtenu des Russes avant la conclusion de la paix encore et sur la base des droits impériaux et royaux qui y étaient attachés („Abtretung dieses Theils von denen Russen noch vor dem Friedensschluss, vermög darauf haftenden kk. Rechten“); les Russes pourraient bien se contenter de leur „gloire“ (p. 110) !

Dès le 8 août on ordonnait, de Vienne, la livraison des sommes d'argent nécessaires et des autres cadeaux. Les brigades des généraux Spleny et Kiss se tenaient prêtes pour mettre le projet à exécution (p. 14). Si on ne pouvait pas obtenir officiellement la tolérance de la Russie, le maréchal-commandant en Moldavie n'était pas insensible à la méthode orientale des douceurs (*ibid.*, pp. 113-114). Il ne s'agissait, du reste — c'est ce qu'on devait lui dire —, que de mesures défensives contre les Turcs, qui devaient profiter, le cas échéant, à la Russie elle-même (*ibid.*).

Dès le 24 août, Barco annonçait l'acquiescement de Roumien-tzow, qui, venant, aussitôt après, de tomber malade, ne pouvait pas continuer les négociations avec les Turcs sur la base des préliminaires déjà conclus (p. 115). On pensait, si le général ne pourrait plus reprendre ses fonctions, à présenter la question devant son successeur comme une simple restitution des „vraies frontières, documentées, de la Pocutie“ („die wahre Gränzen von Pokutien vermög Urkunden“; p. 115). „Toute la frontière moldave était occupée par les troupes impériales dans sa longueur“ (p. 117): elles pouvaient donc avancer à chaque moment. On

l'avait déjà fait sur plusieurs points, sans aucune déclaration aux autorités moldaves ou à la population, plutôt indifférente, après tant de changements de domination et tant de malheurs, le 31 août 1774; le lendemain, Mieg datait son „unterthänigste Meldung“ de cette violation des frontières turques en pleine paix, amitié et alliance, de Cernăuți, qui devait s'appeler désormais Czernowitz (Barco écrivait: Csernaust; p. 127).

Il ne s'agissait maintenant que d'„étendre“ „le cordon“ et de „préparer“ (*probariren*), de „séduire“ („verleiten“) tous ceux qui pouvaient y mettre des empêchements (p. 124).

Mais les boïars (le prince Ghica n'avait pas encore obtenu sa nomination formelle) ne tardèrent pas à protester dans toutes les formes contre cet acte injustifiable: Georges Beldiman et le staroste de Cernăuți, Stourdza, apportèrent la lettre du Conseil suprême du pays, de la lieutenance princière, qui demandait une réponse sur ces trois points: „1<sup>o</sup> de qui est venu l'ordre qu'ont exécuté les troupes en avançant; 2<sup>o</sup> pourquoi cet avancement des troupes; 3<sup>o</sup> quel sens peuvent avoir les signes plantés dans le district de Suceava“ (pp. 128-129). C'est par l'ordre de l'empereur qu'on a agi; on veut „la garantie de nos frontières et de ces régions contre le danger de la peste et des invasions de la part des vagabonds“ et, enfin, les „signes“ ont seulement un sens „géométrique“ et cartographique, — telle fut la réponse de Mieg, trouvée dans ses propres moyens intellectuels. On pense bien qu'elle ne pouvait ni convaincre, ni rassurer personne. De son côté, le Pacha de Silistrie demandait à Roumientzow, qui se trouvait à Focșani, quel est le caractère de cette nouvelle invasion: „comment cela s'est fait et quelles sont les raisons qui y ont donné lieu“ (p. 130). Le maréchal, tout en marquant son étonnement, ajoutait, d'un air tout à fait innocent, que les Principautés avaient été déjà restituées à la Porte, oubliant ce seul fait qu'il ne les lui avait pas encore livrées (p. 131).

Le 16 octobre, Mieg faisait connaître au commandant de Galicie la réponse qu'il avait donnée aux délégués du Divan, avec la confession qu'il s'était *démasqué* de la sorte („und somit mich in der Sache demasquirt“; p. 135). Il pressait l'affaire et, de fait, les Autrichiens étaient déjà à la mi-septembre dans les places de Câmpulung et Dorna et dans Suceava elle-même (p. 136). Le

commandant de Galicie, mentionné plus haut, annonçait enfin, le 24 octobre, que l'„occupation complète du cordon moldave“ („die vollkommene Besetzung des moldauischen Cordons“) sera terminée le 25 (p. 138). On avait employé dans ce but aussi des troupes roumaines de Transylvanie, celles du deuxième régiment valaque (*ibid.*). Un mois plus tard, le général Splény, qui commandait dans le territoire du „Cordon“, recevait l'ordre de procéder à une nouvelle „Adlers-Ansteckung“, du Dniester, par le bourg de Siretiu, à la frontière de Transylvanie (p. 151).

Du côté des Russes, cette affaire, que Kaunitz lui-même considérait comme „scabreuse“ („häckle“; *heikle*), n'avait provoqué aucune opposition. Roumientzow ne promettait rien au Grand-Vizir, qui parlait d'une médiation possible de la part du maréchal; du reste, il n'avait reçu aucune instruction de Pétersbourg, et son adjoint autrichien, Barco, expliquait ce silence par la faible importance du sujet: „la Cour passera auprès d'elle comme auprès d'une affaire sans importance“ („der Hof als eine kleine Sache wird übergehen wollen“; p. 153). En quittant la Moldavie, en décembre, Roumientzow confessait avoir été d'opinion que „sa Cour aurait voulu que la nôtre eût occupé toute la Moldavie“ („dass sein Hof hätte haben wollen dass der unsrige die ganze Moldau occupiren solte“; p. 165). Quant au prince Ghica, on était décidé à lui faire savoir qu'il n'a rien à dire là-dessus, car les négociations seront poussées avec la Porte elle-même (p. 172). Le prétexte de l'ancien droit pocutien fut présenté aussi à Pétersbourg, en décembre (*Actes et fragments*, II, pp. 85-88).

Les Turcs n'avaient pas occupé Hotin, où les Autrichiens auraient jeté des troupes. Lorsque quelques centaines de soldats ottomans se présentèrent avec un Pacha pour réclamer la possession de la forteresse, on fit mine de vouloir les éconduire. „Nous sommes des anciens amis“, observa le Pacha. „Certainement, des amis loyaux“ (*rechtschaffene*), fut la réponse de l'officier impérial. „Mais ce n'a pas été un acte bien amical que d'avoir occupé cette partie de la Moldavie.“ „Chacun prend ce qui est sien“ („Ein jeder nihmt das Seinige“; Werenka, loc. cit., p. 174), et ceci ne peut pas rompre l'ancienne amitié!“

Dès la mi-janvier, la Porte, informée par Ghica sur l'extension de la province arrachée à la principauté moldave, était

intervenue énergiquement auprès de Thugut. Mais l'Internonce se trouvait n'avoir pas d'instructions, et il lui fallait bien deux semaines pour recevoir une réponse de Vienne; c'est, du moins, ce qu'il „espérait“ (*Actes et fragments*, II, p. 94). L'ambassadeur de France s'offrait à intervenir, et Frédéric II, de son côté, s'en montrait enchanté; il laissait tomber même ces paroles: „L'Autriche a toujours l'envie de s'agrandir et d'escroquer quelque chose à ses voisins“ („*Österreich hat immer Lust sich zu vergrößern und seinen Nachbarn etwas wegzuschnappen*“; *ibid.*, pp. 94-95).

Dès le mois de février 1775, l'Autriche dut donc se décider à négocier avec les Turcs, à Constantinople, et même l'oreille assez basse, sans invoquer la convention du 6 juillet 1771 (*ibid.*, p. 96 et suiv.; Hurmuzaki, VII, p. 128 et suiv.). On essaya en échange de descendre jusque vers Neamț, Roman et Botoșani, ce qui signifiait une bonne moitié de la Moldavie (*ibid.*, p. 122). Mais, comme l'Europe entière était du côté des Turcs, comme les oulémas, le moufti à leur tête, s'agitaient, l'empereur lui-même intervint pour mettre des bornes à l'insatiable avidité des siens; il demandait, le 27 mars, si ce „district moldave ou Bucovine“ ne pourrait pas être réduit, *s'il n'y a pas une partie qu'on pourrait restituer* pour mieux engager la Porte à céder le reste („welcher Theil des neu-occupirten Moldauer-Districts oder Buccowina genannt am Leichtesten und mit dem mindesten Nachtheil hindangegeben werden könnte, um dadurch für den übrigen die freundschaftliche Einwilligung von der Pforte zu erhalten“; Werenka, loc. cit., p. 176). Miege consentait, le 10 avril, à admettre la restitution de quelques villages (*ibid.*, pp. 176-177). C'est ainsi qu'on arriva à la convention du 7 mai, qui accordait ce qui était nécessaire pour la communication entre la Transylvanie et la Galicie, non sans mentionner les anciennes discussions de frontière qui devaient excuser du côté des Turcs une cession territoriale. Mais on ne précisait pas encore la nature de ces „terres contenues d'une part entre le Dniester, les confins de Pocutie, de Hongrie et de Transylvanie“, se rapportant à la carte autrichienne, „adoptée“ par la Porte. Et la mention des „usurpations successives“ faites par les Roumains (!) sur d'autres points de frontière ouvrait une porte pour des revendications futures. Mais l'„affaire“ n'était pas encore finie.

Un „commissaire“ devait fixer les limites de la nouvelle pro-

vince, et Takhir-Aga, nommé aussitôt après, n'avait ni la prétention, ni le désir de passer pour incorruptible. Kaunitz, dont Panine caractérisait durement „l'esprit de ruse et de fausseté et son envie de surprendre ceux avec lesquels il traitait“ (*Actes et fragments*, II, p. 117), savait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce point. Il fallait employer la vénalité de ce fonctionnaire pour „arrondir“ encore plus ce territoire moldave qu'on avait représenté à l'étranger, à Berlin aussi, comme une lisière de „trois ou quatre bourgs et onze villages, le reste étant formé de forêts et de terrains escarpés“ (*ibid.*).

Après la ratification accordée par la Porte dès le 6 juin, sous la menace de 60.000 soldats que l'Autriche prétendait avoir rassemblés en Hongrie, on se mit donc à l'œuvre. On savait, après que des difficultés eussent surgi entre les délégués de la Porte et ceux de l'Autriche, que les présents décideront bientôt les premiers à se montrer plus conciliants. Les efforts de Loukaki della Rocca, représentant, du prince de Moldavie, ne réussirent pas à rappeler au devoir les officiers turcs. Le général Barco était décidément plus fort que ceux qu'on lui avait opposés. On arriva jusqu'à demander la grande forêt de Hotin (Choczim), et, en échange pour cette prétention, qu'elle consentit à abandonner, neuf autres villages furent ajoutés à son lot. La convention du 12 mai 1776 était encore plus favorable aux „usurpateurs“ que l'acte qui avait été conclu une année auparavant. Et bientôt on allait en remercier la Porte en faisant revivre les anciennes convoitises sur les cinq districts de l'Olténie (*ibid.*, p. 130)!

L'Autriche avait réussi, gagnant un territoire de 10.000 k. c. et 75.000 habitants. Mais le caractère moral de son œuvre est dûment marqué par ces paroles, datant du 4 février 1775, de l'Impératrice Marie-Thérèse elle-même: „**Nous sommes complètement dans le tort en ce qui concerne ces affaires moldaves... Je confesse ne pas savoir de quelle manière nous nous en tirerons, mais ce sera bien difficilement avec honneur, et cela me cause une indicible douleur**“ („*Die moldauischen Angelegenheiten..., in denen wir vollständig in Unrecht sind... Ich gestehe, ich weiss; nicht wie wir uns noch heraus ziehen werden; schwerlich*

*ehrenvoll, und das schmerzt mich ganz unaussprechlich*"; Arneth, loc. cit., p. 489)<sup>1</sup>.

Nous avons voulu refaire, d'après des sources plus rarement employées, l'histoire de l'„Erwerbung“. Elle intéressera peut-être nos lecteurs. Elle vient à son heure, en tout cas, au moment où cette Bucovine, dont il a fallu inventer le nom même, dérivé des forêts de hêtre qu'elle contenait, est, à côté de la Belgique et de la Flandre française, le pays le plus malheureux de l'Europe, car l'Autriche n'a pas su défendre ce qu'elle avait gagné de la manière qu'on a pu apprécier en parcourant ces pages.

Un autre chapitre nous montre l'aspect de la Bucovine au moment où elle fut réunie aux provinces de Habsbourg, avec une majorité écrasante de population roumaine (il y avait encore dans les montagnes de l'Ouest quelques milliers des Houtzoules, un certain nombre de Ruthènes dans les districts du Nord, quelques Arméniens roumanisés et quelques Juifs de provenance récente dans les villes et dans les bourgs). Sur ce point, M. Morariu reproduit les résultats de M. Nistor, dont il sera parlé dans la suite. Surtout d'après les recherches du père C. Morariu („Kulturhistorische und ethnographische Skizzen über die Rumänen der Bukovina“, Czernowitz 1894), l'auteur donne des renseignements sur les écoles, dont l'enseignement était *uniquement en roumain* (les actes privés même, les lettres n'étaient jamais rédigés dans le dialecte slave des Ruthènes; le roumain fut pendant quelque temps sous les Impériaux la seconde langue officielle du pays). A ce moment, il n'y a plus une seule école purement roumaine; le roumain est adopté comme une des „Landessprachen“ dans une partie des écoles de village (179 sur 531); le gymnase de Suceava, entretenu des deniers du „fonds de religion“, dû aux largesses des anciens princes moldaves pour les couvents et les églises, est de fait un gymnase allemand, alors que les Ruthènes ont trois gymnases dont la langue d'enseignement est la leur. Du reste, ce „fonds de religion“ lui-même, affermé et administré par l'État, servit plutôt à entretenir une nuée de fonctionnaires étrangers, et tout dernièrement il a payé les frais de la guerre. L'Église épiscopale,

<sup>1</sup> Cf la lettre du 25 mai à Kaunitz, approuvant sa conduite, mais l'affaire „kostet nicht wenige Sorgen“ et plus loin, au 16 juillet, des compliments pour la négociation qu'il a menée „glorreich zu Ende“.

absolument roumaine, de Rădăuți a été élevée au rang de Métropole en 1873 (en lui annexant l'évêché de Zara en... Dalmatie), mais l'élément ruthène, qui avait adopté l'orthodoxie, a été incité à réclamer une place sans cesse plus grande dans les paroisses et dans l'administration centrale; le vicaire de la Métropole, le successeur désigné de l'archevêque, est aujourd'hui un Ruthène, et le roumain alterne avec le slave dans les offices de la cathédrale orientale de Czernowitz.

Le troisième chapitre étudie la décadence de l'élément roumain pendant les 140 ans de la domination autrichienne: germanisation par l'école, la justice, les chancelleries, d'après les idées de Joseph II, qui déclarait ouvertement qu' „étant empereur allemand, les autres États ne sont que des provinces de son Empire“; introduction de colonistes: „vieux-croyants“ russes (qui ont leur centre à Fântâna-Albă, avec un Métropolitain schismatique), Arméniens, Allemands, Magyars (cinq villages-modèles), habitants du Zips (Allemands slavisés) et Juifs (qu'il fallut expulser bientôt comme vagabonds qui ne pouvaient se plier à aucun labeur honnête). Suit l'histoire des attentats contre l'école et contre l'Église. Nous avons consigné plus haut les principaux résultats atteints. L'Université de Czernowitz, fondée en 1875, est une école allemande pour les Juifs allemands et polonais; il n'y a pas une seule chaire dont la langue réglementaire des leçons soit le roumain; on fait une exception pour l'histoire de la langue et de la littérature roumaine, mais il faut passer les examens en allemand; la chaire d'histoire des Roumains, réclamée avec insistance par les étudiants, est devenue une chaire d'histoire du Sud-Est européen, et le professeur, M. J. Nistor, doit parler en allemand.

La classe paysanne, dont la situation était en 1775 sans doute supérieure à celle des ruraux des autres provinces autrichiennes, fut lentement apauvrie et asservie, livrée à l'exploitation des fermiers et cabaretiers juifs. Libérée en 1848, elle n'était pas en état de résister aux envahissements de l'État lui-même et des particuliers d'une autre race. Le prolétariat agricole dut émigrer bientôt au Canada et dans les États-Unis. Fermier sans terme des biens de l'Église orthodoxe, l'État n'en eut cure jamais. La grande propriété, presque complètement étrangère ou exploitée par des étrangers, occupe 55 07% de l'é-

tendue du pays. La petite propriété est grevée de 14.926.150 couronnes d'hypothèques. „90, 71 0/10 de la totalité des propriétaires terriens n'ont en leur possession que 18. 06% de la surface du pays“ (p. 100); le reste appartient à 19.508 personnes, pour la plupart étrangers, dont 63 grands propriétaires, ayant 30. 21% pour eux (3. 5% sont des Roumains!). 102.910 Juifs vivent sur le corps dépérissant de ces malheureux (en 1775 il y avait tout juste 526 de cette nation).

Depuis 1901, les paysans roumains se défendent en fondant des banques populaires d'après le système Raiffeisen; un parti populaire se fonde pour soutenir cette œuvre de délivrance. Les Ruthènes leur opposent une autre organisation, qu'il faut reconnaître supérieure. On commit la faute d'accepter les „vieux Ruthènes“, russophiles, comme copartageants de l'emprunt d'un million de couronnes accordé par la Banque de la province. Les affaires, dans lesquels l'intérêt politique et personnel a de plus en plus une immixtion désastreuse, vont mal, et cela allait finir par une faillite, qui fut évitée seulement en doublant les intérêts payés par les paysans.

Il faut rappeler encore que le droit des Roumains d'employer leur propre langue devant les tribunaux est bafoué, que sur le nombre total de 902 fonctionnaires les Roumains ne donnent que 128, qui doivent pour la plupart abandonner toute relation avec leur propre nation et se fondre dans la masse polyethnique amorphe parlant la langue de l'État; un grand nombre sont mariés à des étrangères et leurs descendants ne comptent plus parmi les Roumains. Déjà depuis longtemps l'école a cherché à changer les noms, en leur donnant des désinences slaves, en *-ciuc* (ruthène: *czouk*) et *-ovici* (ruthène: *owicz*).

On a enfin quelques pages sur la „participation de la Bucovine à la guerre actuelle“. Dès le mois de juillet 1914 les Roumains ayant l'âge de 21 à 42 ans ont été appelés sous les drapeaux, et on leur assurait que la Roumanie a envoyé ses soldats contre les Russes. 20.000 combattants roumains, formant les régiments 41 et 22, prirent part aux premières batailles; 10.000 autres étaient répartis dans d'autres corps d'armée. Aussitôt commencent les combats sur la ligne Czernowicz-Toporăuți, pour défendre la Capitale de la Bucovine, qui est cependant abandonnée dans la nuit du 29 au 30 août. Aussitôt dans le reste

du pays, sur la foi des dénonciateurs juifs, l'œuvre de vengeance contre les „traîtres“ commence. „Je ne connais en Bucovine que des Allemands, des Juifs et des traîtres“, telle fut la sentence du colonel des gendarmes, Fischer, qui, il y a quelques années, flattait les Roumains en s'occupant de l'histoire du prince moldave Étienne-le-Grand et se faisait recommander à Bucarest pour une décoration, qu'il a obtenue. Des étudiants, des prêtres furent traînés en chaînes par les grandes routes, à pied, sous le soleil brûlant et accueillis dans les villes par la plèbe étrangère, qui les frappait et leur crachait au visage, pour des dénonciations aussi misérables que futiles. Pour qu'on ne nous accuse pas d'exagérer par sentiment de compassion pour les nôtres, nous faisons suivre cet acte, affiché en roumain et en allemand dans tous les villages de la Bucovine, à ce moment où partout s'élevaient les gibets. Nous ajouterons que l'original, dûment paraphé, a été déposé dans une séance publique pour les collections de l'Académie Roumaine.

#### KUNDMACHUNG.

In den letzten im Lande geführten Kämpfen mit dem Feinde sind neuerlich Fälle von unzweifelhaftem Verrat an unseren militärischen Abteilungen vorgekommen. Die Bevölkerung wird darauf mit dem Bemerkten aufmerksam gemacht, dass die militärischen Kommandanten strengstens angewiesen sind, jeden der sich des Verrates oder einer wie immer gearteten staatsfeindlichen Handlung auch nur verdächtig macht, sofort an Ort und Stelle niederzumachen.

Gurahumora, am 13 September 1914.

VOM HÖCHSTEN KOMMANDO.

Zl. 272/D Präs.

Dies wird hiemit zur allgemeinen Kenntniss gebracht.

Dorna-Watra, am 13 September 1914.

Von der Bukowinaer k. k. Landesregierung.

MERAN M.P.

C'est-à-dire :

„Proclamation.

Pendant les derniers combats avec l'ennemi qui furent livrés dans le pays il y a eu des cas de trahison indubitable envers nos détachements militaires. La population est avertie avec l'observation (*sic*) que les commandants militaires ont des ordres

*stricts de tuer aussitôt sur la place n'importe qui se rendrait suspect de trahison ou d'une action hostile à l'État, quelle qu'elle puisse être.*

Gura-Humorului, ce 13 septembre 1914.

Le Commandant Suprême.

On le porte à la connaissance générale.

Dorna-Vatra, ce 13 septembre 1914.

Au nom du Gouvernement impérial et royal de la Bucovine:

Meran, m. p."

Bientôt la Bucovine entière appartient aux Russes, sans que ces „exemples“ horribles aient profité à la cause de l'Autriche. Nous analyserons dans la suite un opuscule consacré par un avocat de la Bucovine à ces journées du déménagement autrichien. M. Morariu fait observer que toute réoccupation autrichienne était accompagnée des plus cruelles représailles contre une pauvre population terrifiée, qui, en servant les Russes, n'avait fait que céder à la plus impérieuse des nécessités. Les prisons de Hongrie et jusqu' à celles de la Styrie lointaine furent remplies de Roumains contre lesquels rien n'avait pu être prouvé. Eu même temps, ajouterons-nous, on contraignait quelques jeunes journalistes à faire paraître à Suceava, où persistait le régime autrichien, une publication destinée à faire haïr les Roumains du royaume par leurs congénères martyrisés de la Bucovine. Un de ces propagandistes malgré eux, M. J. Grămadă, l'a déclaré formellement à Bucarest, où il a trouvé un refuge. Mais, en même temps, à l'aide de certains hommes politiques à court d'argent ou depuis longtemps liés par leurs intérêts au Gouvernement, on rassemblait, sous le prétexte de distribuer des provisions, des milliers de paysans roumains pour leur faire demander par télégramme et de la manière la plus inconvenante au roi Ferdinand de ne pas faire entrer ses troupes dans un pays où rien ne manque à leur bonheur. Pour sévir plus énergiquement contre ces pauvres innocents, des gendarmes de Hongrie, spécialisés, pour ainsi dire, à la chasse du Roumain, furent amenés et établis dans les parties de la Bucovine restées au pouvoir des Autrichiens. Pour avoir lancé une plaisanterie devant des espions juifs, trois instituteurs roumains, N. Sabin de Zaharești, Basile Buliga d'Arbore et Cornélius Velehorschi de Drăgoiești, furent internés à Olmütz, où ils furent oubliés du mois de juillet à celui de novembre. L'étudiant Lițu se trouve encore dans sa prison. Un père

qui était intervenu pour sauver son fils maltraité par les gendarmes, l'instituteur Jean Boşniag, est aussitôt transporté en Hongrie. Le prêtre C. Vlad de Nepolocăuți fut battu et on le jeta la tête contre les murs. Il fallait proclamer dans les églises du haut des chaires qu'il est permis de tuer n'importe qui serait suspecté de vouloir trahir l'empereur.

Et il ne faut pas oublier l'organisation d'un corps de franc-tireurs roumains parmi les paysans de la montagne, ce qui provoqua des représailles cruelles de la part des Russes.

Maintenant la Bucovine est un désert.

Les femmes, les enfants et les vieillards errent parmi les ruines de leurs maisons, ou bien, si leur village a été épargné, ils cherchent en vain une nourriture misérable jusqu'au retour des leurs, qui ne reviendront jamais. M. Morariu nous devra la continuation de cet opuscule qui impose par une documentation précise et par l'objectivité sereine du style.

\* \* \*

Émilien Sluşanschi, *Bucovina în zilele Ruşilor, fragmente din carnetul mieu*, Bucarest 1915.

L'avocat Émilien Sluşanschi, de Storojinetz en Bucovine, a été témoin oculaire des faits qu'il raconte, pendant les premières semaines de la guerre entre Autrichiens et Russes sur le sol de la malheureuse Bucovine roumaine. Partout, l'administration impériale et la population juive donnent le signal de la panique. Description de la fuite des troupes autrichiennes, p. 10 et suiv. Les officiers supérieurs même sont complètement désorientés: ils doivent s'adresser pour des renseignements exacts aux particuliers qui avaient pu se procurer des journaux de Roumanie (p. 15). Le commandement supérieur est nul (p. 16). L'auteur voit des „prisonniers“ roumains de Bessarabie, pauvres paysans désarmés, qui sont traînés par les grandes routes (p. 19). Capitulation de Czernowitz, p. 32 et suiv.

Le reste concerne les relations de M. S. avec les nouvelles autorités russes, p. 40 et suiv. Il mentionne aussi qu'après l'invasion tentée par les Autrichiens en Bessarabie au mois d'août, on pouvait voir à Storojinetz „des transports entiers de fourrures, lingerie, couverts de table, soieries et même un samovar en ar-

gent, choses qui n'avaient pas, évidemment, été achetées" p. 44). Un autre fait qui mérite d'être signalé: „Parmi les villages occupés par les Russes dans le Sud de la Bucovine il y avait aussi les communes de Fundul-Moldovei et de Sadova. Les Autrichiens y étant revenus après le départ de l'ennemi, ils ne pouvaient pas en croire à leurs yeux que les Russes eussent passé par là, car ils n'avaient pas laissé de traces. „Mais est-ce possible?“, disait un lieutenant, „en Serbie il n'est resté après nous que des décombres et des cendres; nous avons tout détruit, car, n'est-ce pas?, nous étions en pays ennemi“ (p. 86).

\* \* \*

I. Nistor, *Românii și Rutenii în Bucovina, studiu istoric și statistic*, Bucarest 1915.

Une large étude de cet ouvrage a été donnée dans notre *Revista istorică*, no. 3. Elle peut intéresser, surtout sous le rapport statistique, aussi notre public habituel.

La Bucovine „acquise“ par l'Autriche en 1775-1776 (voy. plus haut, p. 41 et suiv.) était, au moment où ses habitans prêtaient le serment à l'Impératrice Marie-Thérèse, une province roumaine. Les anciens Slaves avaient été complètement dénationalisés dès le XIV-e siècle au moins. Les paysans ruthènes qui fuyaient le servage dominant dans le royaume de Pologne pour s'établir dans l'ancienne Moldavie de paysans libres ne conservèrent pas longtemps leur caractère ethnique d'étrangers. Mais, lorsque la grande propriété fut fondée dans la principauté aussi, au cours du XVII-e siècle, elle chercha à coloniser ses terres, sur lesquelles l'exploitation agricole gagnait une place chaque jour plus grande, en attirant des étrangers, parmi lesquels les pauvres Ruthènes du voisinage. Lorsque les Turcs, maîtres de Kamieniec-Podolski, conquise pour presque un quart de siècle sur les Polonais, voulurent peupler leur nouvelle province du Dniester, où la guerre avait laissé des traces de ruine et de solitude, ils attirèrent dans cette „raia“ les mêmes paysans petits-russes. Ils furent colonisés aussi dans les districts de Cernăuți et de Hotin, qui forment la partie orientale de la Bucovine actuelle. Il faut penser aussi à ces quelques années pendant lesquelles les armées du roi de Pologne Jean Sobieski, victorieux sur les Turcs, occu-

pèrent la Moldavie du Nord et de l'Ouest; l'afflux des immigrants venus de pays plus pauvres et d'une population plus dense, en fut sensiblement accru. La décadence de la Pologne, la persécution des „dissidents“ religieux — les Ruthènes des campagnes étaient des orthodoxes „unis“ à l'Église romaine, mais, tout de même, traités comme schismatiques par un clergé intolérant—, les troubles civils du royaume augmentèrent encore le nombre de ces nouveaux venus, de race slave. Dans les montagnes, on comptait dès la fin du XVII-e siècle quelques milliers de pâtres parlant un dialecte russe, les Houtzoules, d'abord bandits de frontière, qui arrivèrent à prendre racine dans quelques districts occidentaux. M. Nistor évalue leur nombre à environ 5.000 au moment de l'annexion; celui des Ruthènes proprement dits était au même moment de 15.000 tout au plus, en regard de 56.700 Roumains (p. 72).

Depuis lors, l'infiltration ruthène continua. Les serfs de la Galicie cherchaient un abri sur ce territoire de vie libre et de richesses non explorées. L'œuvre de dénationalisation aux dépens des Roumains progressa dans la région entre le Dniester et le Pruth, où les inscriptions des tombeaux étaient encore roumaines il y a deux générations. En 1779 déjà, il y avait 21.114 Ruthènes. Puis, comme ces immigrants avaient droit à l'appui de l'Église catholique, qui était celle de l'État, comme la Bucovine fut pendant un assez long laps de temps réunie à la Galicie, comme enfin l'administration autrichienne considérait que le danger russe était inférieur au danger roumain, la proportion fut bientôt modifiée en faveur des nouveaux venus. Les Ruthènes étaient cependant en 1848 encore de beaucoup inférieurs en nombre aux Roumains: 108.907 sur 208.293. Depuis, les statistiques officielles ont mis tout en œuvre pour en faire la principale population rurale de la Bucovine et, comme on a remplacé dans les derniers temps le critérium de la langue *maternelle* par celui de la langue *usuelle*, on arriva en 1910 à prétendre que 305.101 habitants de la province parlaient le russe sur 273.254 qui parlaient le roumain (en plus, 102.919 Juifs, environ 65.000 Allemands, 36.210 Polonais, 10.391 Magyars, 1.005 Tschèques, etc.).

Une enquête ethnographique sérieuse donnerait d'autres chiffres. Même celle de l'Autriche, intéressée à diminuer le nombre de

ses sujets roumains, ne peut cependant contester le caractère roumain des districts au Sud du Pruth. Et toute recherche historique honnête ne pourra mener à un autre résultat que celui auquel aboutit l'excellent ouvrage de M. Nistor: à savoir que les Roumains forment la seule population aborigène de la Bucovine et que ce sont les seules conditions créées par l'„Erwerbung“ qui leur ont donné, surtout par l'intervention partielle de l'État, des copartageants.

\* \* \*

Jean Enescu et Jules Enescu, *Ardealul, Banatul, Crișana și Maramurășul din punct de vedere agricol, cultural și economic*, avec une carte, Bucarest 1915 (2 éditions).

Les revendications, bien naturelles, au moment où la Monarchie austro-hongroise paraît s'effriter, de la Roumanie sur les régions étendues qui sont habitées par les Roumains au-delà des Carpathes ont produit toute une littérature historique (voy. notre ouvrage *Istoria Romînilor din Ardeal și Ungaria de la mișcarea lui Horea*, Bucarest 1915) et surtout géographique et statistique que nous croyons devoir présenter aux lecteurs du „Bulletin“.

M. Jules Enescu a été fonctionnaire dans une banque de Hermannstadt et connaît bien les circonstances économiques dans lesquelles vivent les Roumains de Transylvanie; son frère, chimiste, avait sans doute une compétence moindre. La „Société roumaine d'agriculture“, au service de laquelle il se trouve, a fourni les frais de la publication.

Une observation préliminaire. La base même des statistiques qu'on nous présente est bien peu sûre: les auteurs ont employé les publications officielles hongroises qui servent, malheureusement, ainsi qu'on le sait, à des buts qui ne sont pas précisément ceux de la science. Il faudra donc partout majorer les chiffres, dans une proportion cependant qui varie.

Il s'agit de 122.278 kilomètres (Transylvanie, Banat, Maramoros, régions occidentales jusqu'à la Theiss; anciens „comtés extérieurs“ transylvains). Suivent des dates climatiques et quelques lignes seulement sur l'hydrographie.

On a, à partir de la page 9, la statistique de la population roumaine dans cette vaste région: sur 6.305.666 habitants (87,

8<sup>o</sup>/<sub>o</sub> paysans), l'officialité veut bien reconnaître 2.932.214 Roumains. Les auteurs rappellent que le nombre des Roumains était en 1840 de 2.202.000, d'après une statistique officielle autrichienne (les statistiques hongroises donnent: en 1870, 2.470.000, en 1880, 2.403.000 — *sic!* —, en 1890, 2.589.000), que le coefficient d'augmentation est en Roumanie, entre 1870 et 1910, de 15.5 par mille, en Hongrie seulement de 10.8 par mille et que ce coefficient servirait à élever le nombre de la population roumaine à 3.535.920 (dont 100.000 provisoirement aux États Unis). Ou bien il faudrait admettre que pendant ce laps de temps de 1840 à 1890 la population magyare s'est accrue de 54<sup>o</sup>/<sub>o</sub> et la population roumaine, composée de paysans et célèbre pour être prolifique, de 17<sup>o</sup>/<sub>o</sub> seulement (p. 11)! En regard de ces trois millions et demie il y a 232.292 Juifs et 1.200.075 Hongrois (19.1<sup>o</sup>/<sub>o</sub> en regard de 56.1<sup>o</sup>/<sub>o</sub>). Les Saxons et les „Schwaben“ forment 730.962 habitants (11.6<sup>o</sup>/<sub>o</sub>), les Serbes et Croates (du Banat) 292.782 (4.6<sup>o</sup>/<sub>o</sub>), les Ruthènes (du Marmoros) 164.694 (2.6<sup>o</sup>/<sub>o</sub>), les Slovaques 43.098 (0.6<sup>o</sup>/<sub>o</sub>), sans compter plus de 100.000 Arméniens (à Gherla-Szamosujvár, à Ibaşfalău-Elisabethstadt, surtout; ce sont des émigrés de Moldavie, venus vers 1700 et portant encore d'anciens noms roumains, très caractéristiques) et Bohémiens ou Tziganes (qui parlent presque tous le roumain). Il y a des biglottes aussi parmi les Serbes, les Ruthènes et les Hongrois même. Et il faut détacher de la masse hongroise les Szekler des Carpathes, pour une grande partie d'anciens Roumains dénationalisés, ainsi que le montre le costume, la manière de construire leurs habitations et de travailler leurs champs, leurs croyances populaires et même leur type; ils ont combattu très souvent sous les drapeaux des princes moldaves (Étienne-le-Grand et Pierre Rareş) et ont salué l'apparition des troupes roumaines sur le sol de la Transylvanie, où ils étaient menacés de perdre leur liberté sociale.

Il faut noter ensuite que d'après la statistique hongroise de l'année 1890, dans la Transylvanie proprement dite (59.400 km. carrés), le nombre des Roumains est de 1.522.733 ou même 1.540.088 et celui des Hongrois (sans les 537.402 Szekler) de 380.815, *en grande partie habitants des villes et fonctionnaires*, donc une population immigrée dans les dernières années et n'ayant pas des racines dans le pays. Le Banat (23.523 km. carrés) compte

au moins 593.000 Roumains sur 242.152 Hongrois, soutenus aussi par lesdits *Schwaben*, mais pas aussi par les 284.329 Serbes; il s'agit, sur ce territoire aussi, d'une population purement urbaine, attirée et soutenue par l'État. Dans les autres régions jusqu'à la Theiss, le grand nombre de paysans roumains dénationalisés par les Magyars, du côté de cette rivière, rend la proportion de l'élément aborigène moins forte <sup>1</sup>.

Les chapitres suivants de l'ouvrage des frères Enescu traitent de l'hygiène, de l'agriculture, de l'apiculture, de l'élevage, etc. Les tableaux statistiques sont très riches, mais on n'arrive pas à reconnaître le plan que les auteurs se sont proposé et on ne suit que difficilement la démonstration à laquelle évidemment ce livre devait servir. Il faut retenir des faits qui ne sont pas intéressants seulement pour cette thèse roumaine: il y a une proportion de 21,81 % de familles paysannes prolétaires et, si on ne considère pas une étendue inférieure à un hectare de terre arable comme pouvant servir de base à une exploitation agricole sérieuse, cette proportion des prolétaires s'étend à 50-51%. Sauf les propriétés des églises et un très petit nombre de favorisés de la fortune, les Roumains ne sont représentés dans ce domaine de la vie économique que par des petits propriétaires cultivant avec leur famille leur lopin de terre (p. 28). Il faut ajouter que c'est juste dans les districts où les Roumains forment presque seuls la classe paysanne que la production est moindre: celui de Fogaras est pour le peuple, qui ne peut pas y récolter du blé: „une terre de seigle“. La „question roumaine“ est donc en Transylvanie aussi une question sociale, une question paysanne, arrivée à un degré d'acuité qui impose l'émigration en masse au-delà de l'Océan, où vivent 100.000 Roumains, et cette tendance à l'expatriation ne fait que s'accroître. Dans le Banat, dont une grande partie a été conquise sur les Turcs et qui forme donc une région classique de colonisation (on y avait emmené, non seulement de nombreux Serbes et Allemands, mais aussi des Italiens, qui ont depuis lors disparu), la situation agraire des Roumains est de beaucoup supérieure.

Si on pourrait s'étonner que ce livre paru dans un moment où ce qui intéresse est le *problème politique* de la Transylvanie et

<sup>1</sup> Voy., du reste, l'article de M. J. Cantacuzène, dans la „Revue hebdomadaire“, article dont il sera parlé dans la suite.

des régions voisines et destiné à enrichir et préciser l'information sur ce sujet est composé pour la plupart de statistiques concernant le régime agricole, il ne faut pas oublier son origine, qui est un rapport fait à une société d'agriculture. Elle en tirera profit, mais il faut avouer que nous aurions préféré une inspiration plus large et plus variée.

Cependant ci et là les notes concernant les relations entre les nationalités ne manquent pas. Aussi on peut voir à la page 66 les chicanes employées par l'État pour déposséder, grâce aux prescriptions, strictes et d'une exécution extrêmement difficile, des règlements forestiers, les communes roumaines de leurs forêts.

Tout un chapitre est consacré à l'enseignement, qui dépend, en ce qui concerne les Roumains, des deux Églises dont ils sont les fidèles : l'Église orthodoxe de l'„ancienne foi“ et la nouvelle Église „unie“ avec le Siège de Rome. La première compte 1.839.173 ou plutôt (statistique de cette Église elle-même, de l'année 1912) 1.851.516 fidèles (les Serbes orthodoxes ne sont que 287.049), tandis que le nombre des „unis“ est seulement de 1.250.557 (pp. 72-73). Depuis que la loi Apponyi a imposé, en 1906, aux écoles confessionnelles, de caractère national, des Roumains, des lourdes charges en ce qui concerne l'entretien des édifices et la rétribution du corps enseignant, le nombre de ces établissements, créés et soutenus par le peuple, qui paye en outre pour l'école de langue magyare, bien qu'elle ne l'intéresse pas et ne peut pas lui profiter, a diminué de beaucoup. De 1697 pour les orthodoxes et 1.278 pour les „unis“ en 1906, il a descendu à 1.546, d'un côté et 1.129, de l'autre, en 1912. 1.433 de ces écoles sont en danger d'être fermées, et l'État, s'il le voulait même — avant tout pour imposer la langue qu'il emploie exclusivement —, n'arriverait pas à les remplacer. La disparition de l'école confessionnelle ne peut signifier donc que la victoire de l'ignorance, grâce aux efforts de ces organes administratifs qui sont justement appelés à la combattre.

C'est encore à côté de l'État et malgré l'État qu'existent les séminaires épiscopaux (à Hermannstadt-Sibiu, à Karansebes-Caransebes, à Arad, pour les orthodoxes, à Blasendorf-Blaj, à Számos-Ujvár ou Gherla, à Gross-Wardein ou Oradea-Mare et à Lugas-Lugoj pour les „unis“); des écoles normales pour la préparation des maîtres d'école leur sont adjointes.

Alors que les Magyars disposent de 46 écoles secondaires (lycées et gymnases) et que les Saxons en ont 9, les Roumains, bien que si nombreux, n'ont pu en fonder que six, qu'ils entretiennent de leurs propres contributions. L'État n'a pas permis la fondation d'écoles secondaires roumaines au-delà des frontières de l'ancienne Transylvanie (p. 84).

Une seule école de commerce (inférieure) roumaine existe en Hongrie: celle de Kronstadt-Brassó. Une école secondaire de jeunes filles fonctionne depuis longtemps chez les orthodoxes de Hermannstadt, deux autres pour les „unis“ de Blaj-Blasendorf et de Beiuş-Belényes. Récemment on a créé, au prix de grands sacrifices, une école secondaire de jeunes filles à Arad, et enfin il y a à Kronstadt-Braşov un cours complémentaire pour les élèves ayant terminé l'école primaire. Nous aurions voulu avoir sur ces sujets des renseignements tant soit peu suffisants même dans un ouvrage de statistique générale dans des limites géographiques données.

Suivent les tableaux synoptiques concernant l'administration dans ces régions. Pour trouver une place dans ses rangs il faut montrer d'abord patte blanche d'assimilation à l'élément dominant magyar, avec le sacrifice même du nom hérité des parents et des ancêtres. Une statistique montrant le nombre des Roumains, fussent-ils même des rênégats ayant fait leurs preuves, dans les fonctions aurait été extrêmement intéressante.

Les voies de communication (p. 106 et suiv.) desservent surtout les grands centres, où l'élément magyar est le mieux représenté (le district presque exclusivement roumain de Fogaras n'a eu sa ligne de chemin de fer que dans les tout derniers temps, et celle qui mène à Bistritz, dans une région de majorité roumaine, est tout à fait excentrique). En parlant des communications postales, n'aurait-on pas dû écrire quelques lignes sur la part qu' y ont les Roumains, sur leurs journaux et leurs revues, sur le nombre et la distribution approximative de leurs abonnés ?

L'industrie (516 fabriques sur tout ce territoire) est très arriérée (p. 115 et suiv.). Il aurait fallu noter la part que peuvent y avoir les Roumains. Les riches mines du pays (p. 118 et suiv.) appartiennent surtout à l'État, qui cherche (comme à Rodna) de parti-pris à employer des ouvriers étrangers, dont il essaie même

la colonisation, en écartant autant qu'il est possible l'élément indigène.

N'ayant pas d'écoles de métiers et exclus à chaque occasion, par les organes administratifs, des travaux et des fournitures, les artisans roumains, 4.000 au plus (p. 129), ne représentent que 1.2 % du chiffre total. Du reste — ainsi que l'observent les auteurs — les anciennes restrictions des privilèges du moyen-âge, favorables aux Saxons et puis aux Hongrois, qu'il s'associèrent dans une certaine mesure, furent conservées, contre les Roumains, jusqu'en 1848. L'État accorde ses subventions aux corporations formées d'artisans magyars.

Après un chapitre sur les finances, on trouvera un autre sur les banques et sociétés de consommation (p. 138 et suiv.). Les Roumains, réduits toujours à se satisfaire par eux-mêmes, tout en résistant aux empiètements et à l'envahissement, parfois lent, parfois brusque, de la nationalité dominante, avaient déjà en 1910 145 banques sur 654 (mais seulement 70 sociétés coopératives sur 1.236; p. 138). L'État établit dans chaque centre urbain une succursale de la Banque d'Autriche et Hongrie pour combattre l'extension des affaires de la part des banques roumaines. Les banques roumaines ont un fonds de réserve de 13.899.387 couronnes (sans compter le fonds de pensions) et pour 106.711.755 de dépôts. En 1907 elles se sont fédérées (association „Solidaritatea“, ayant son siège à Hermannstadt-Sibiiu). L'État essayait tout dernièrement de faire entrer un contrôle tellement gênant qu'il aurait amené l'affaiblissement, sinon la disparition de ces établissements (p. 143).

A la fin, une bibliographie sommaire et un carte qui n'est pas moins sommaire.

En résumé ce n'est qu'une collection de tableaux statistiques avec quelques brèves explications. Les auteurs semblent avoir voulu renseigner, sur la base des statistiques de l'officialité hongroise, ceux qui auraient à l'avenir une mission à remplir dans cette région. Les lecteurs, alléchés par le titre, y trouveront beaucoup moins leur compte.

\* \* \*

G. Sima, *Școala românească din Transilvania și Ungaria, dezvoltarea ei istorică și situația ei actuală*, Bucarest 1915.

L'auteur qui se cache sous ce pseudonyme de G. Sima emprunte pour motto cette déclaration symptomatique du comte Albert Apponyi, un des coryphées de la vie politique hongroise: „L'école qui ne tient pas compte du principe que les citoyens hongrois appartiennent décidément et *exclusivement* à la patrie magyare, dégénère dans *une école de misérables et de traîtres*, laquelle école mérite tout aussi peu d'être tolérée qu'une école *infectée* de n'importe quelle autre immoralité.“ Il ne pouvait pas choisir mieux pour montrer dès le début le caractère particulièrement menaçant des obstacles mis au développement, cependant si logique, de l'enseignement en langue roumaine, pour une population qui s'élève vers le chiffre de quatre millions.

On commence par les „Kindergarten“, d'origine allemande, qui sont devenus des instruments de magyarisation à l'égard des enfants en bas âge (p. 2 et suiv.). De 215 en 1876, ils étaient au nombre de 703 déjà en 1890. Les institutrices doivent prêter le serment d'élever les enfants „dans l'amour pour la patrie magyare“.

Quant à l'école primaire, l'ère du dualisme trouva chez les Roumains un enseignement confessionnal florissant, datant du règne de Joseph II, enseignement dont l'auteur esquisse brièvement l'histoire (p. 6 et suiv.). Le nouvel État hongrois commença par introduire un „esprit nouveau“, qui devait préparer le terrain, dans ces écoles (dès 1870). La loi de 1879, énergiquement, mais vainement, combattue par les Roumains, déclara non seulement la langue magyare obligatoire dans toutes les écoles, mais fixa en même temps un programme qui lui consacrait un nombre d'heures démesuré. Elle fut exécutée de manière à faire perdre aux Allemands seuls plus de 1.400 écoles (p. 23) en moins de quarante ans. Les anciens manuels furent interdits et on leur substitua des livres tout nouveaux, dont on avait élagué avec soin tout ce qui pouvait rappeler aux enfants la conscience d'une autre origine et leur inspirer des sentiments de dignité et d'orgueil comme membres d'une autre communauté nationale. Dès 1883, les écoles secondaires durent se plier aussi sous le joug. En 1903 déjà, les écoles primaires ayant un seul instituteur devaient consacrer sept heures par semaine à l'enseignement de la langue magyare; M. Berzeviczy, ministre de l'Instruction en

1904, voulait aller même jusqu'à 15 heures (p. 26), et le tecom Apponyi, son successeur, ayant adopté cette idée, la fit entrer dans un projet de loi qui fut voté par les Chambres. Les instituteurs deviennent des fonctionnaires d'État, auquel ils prêtent serment; ils doivent inculquer dans quatre ans aux élèves une connaissance suffisante de la difficile langue qu'est le magyare; des cours supplémentaires, „exclusivement en langue magyare“, pour les élèves de douze à quinze ans sont mis ensuite à leur charge. L'État fournira un subside à chaque instituteur *dont il sera content*; s'il n'est pas content, des mesures seront prises contre l'instituteur malhabile, et l'école même pourra être fermée.

En décembre 1908, le même ministre obligeait même les prêtres roumains à donner, dans les écoles appartenant à l'État, leurs leçons de catéchisme en hongrois. Après 1913, la commune qui ne peut pas payer 1.200-3.200 couronnes par an son instituteur confessionnel devra fermer l'école.

Les écoles communales furent toujours de langue magyare, et les écoles d'État n'accordèrent pas une seule heure par semaine à l'enseignement de la langue du peuple. La dernière concession, faite le 13 août dernier, au milieu d'une guerre atroce, pour laquelle il fallait avoir tout le dévouement, tout le sacrifice et l'héroïsme de la population roumaine soumise à la couronne de St. Étienne, est de *tolérer* le roumain dans les écoles primaires de l'État, et en première ligne pour „faciliter l'enseignement de la langue magyare“! Si les parents en montrent le désir — et il faut en avoir le courage —, si, ensuite, l'instituteur — qui ne *doit* pas savoir le roumain — est en état de donner des leçons dans cette langue, si enfin le programme le permet — et il ne doit pas le permettre —, eh bien!, un tiers seul des élèves, appartenant seulement à la quatrième et à la cinquième classe (mais pas aussi à la dernière), pourront écouter des leçons se bornant à lecture et à l'écriture dans leur propre langue. Et, dans les instructions données aux inspecteurs, on recommande d'éviter l'emploi de cette langue maternelle, préférant toujours le moyen de l'intuition et d'agir de sorte que „peu à peu l'usage de la langue maternelle comme moyen auxiliaire soit réduit sans cesse, *automatiquement*“. Cette langue maternelle sera enseignée seulement dans des heures supplémentaires. Et, enfin, „l'éducation patriotique“ ne devra jamais et nullement en souffrir.

Il en résulte que 39.2% des enfants roumains ne fréquentent aucune école, que, des autres, 60.080 sont réduits à se former une instruction en hongrois, alors que 169.296 persistent à suivre les cours de l'école confessionnelle, viciée depuis longtemps dans son principe d'existence même et réduite autant que possible dans son rôle national. Le comte Apponyi promettait, du reste, en plein Parlement, dès 1907, qu'il „détruira dans quelques années toutes les écoles *anti-patriotiques*“ (p. 39). Et une revue „pédagogique“ regrettait qu'„il soit malheureusement impossible d'arracher l'enfant à ses parents et de le mener dans une pension où il ne puisse avoir d'autre contact que celui avec des Hongrois“; faute de mieux, il faut confisquer la journée entière des enfants pour les faire entendre les seuls sons de la langue de l'État, et cela „jusque tard dans la soirée“. Les vacances entières devront être employées dans ce but. Le ministre se contentait d'attribuer à l'enseignement du magyar deux heures du matin et une heure après-midi. Tel inspecteur imposait même la magyarisation pour les noms des élèves (p. 43); les instituteurs devaient quitter leur costume traditionnel. On arrivait à avoir trois heures de roumain pour vingt-deux de magyar (*ibid.*).

Les effets de ces mesures de persécution sont vraiment édifiants. Dans le comté de Vajda-Hunyad il y avait, pour 397 villages roumains, 252 écoles. Or, après la loi Apponyi, l'administration en a fait fermer 135 qui ne correspondaient pas aux conditions fixées par ladite loi. Mais cette même administration, qui promettait des écoles communales, n'a pas eu, depuis quelques années déjà, les moyens de les fonder, de sorte que dans toute une vaste région l'école populaire n'existe plus (p. 46 et suiv.)... Du reste il y a dans ce comté 79% habitants qui ne savent par lire. Dans l'„Háromszék“ des Szekler il y a vingt écoles pour 24.000 Roumains! Du reste l'ardeur que mettent les Roumains à fréquenter l'autre école, qu'ils n'ont pas demandée, peut être prouvée par ce cas, arrivé dans la commune de Țebea l'école de langue magyare n'eut que deux élèves: un Tzigane et un Juif. Il fallut bien la fermer (p. 49).

L'auteur étudie ensuite l'esprit dans lequel sont rédigés les nouveaux manuels des écoles. Il constate qu'il a fallu remplacer dans un livre de lecture le nom de Rome et de Roumains par celui du ver de terre, *rimă* (p. 54). Dans les livres d'histoire on

commencé par la déclaration solennelle que „tous les *peuples* de la Hongrie forment aujourd'hui la nation politique magyare, une seule et indivisible. Les citoyens dont la langue maternelle n'est pas le magyar, forment des *nationalités* d'après la langue qu'ils emploient.“ Les enfants apprennent qu'il ne sont que des „Hongrois de langue non-magyare“. On évite, d'une édition à l'autre, le terme même de „nationalité“ (les Magyars seuls sont une „nation“, „*la nation*“) pour le remplacer par celui de „langue“ (p. 57). Du reste la langue magyare est aussi, même pour ceux qui ont appris à l'estropier à l'école, une „langue maternelle“, à savoir „la langue maternelle *nationale*“ (p. 63).

Un autre propagandiste salarié, d'origine roumaine, du reste, était arrivé à trouver une définition encore plus intéressante: la langue roumaine est celle de la mère, mais la langue magyare celle de --- l'aïeule (p. 65)! Les éditions revues dans ce sens sont reconnues par les inspecteurs, qui ont demandé ces modifications, comme étant „plus patriotiques“ (p. 59). „Je confesse sincèrement“, disait le comte Tisza, en 1914 encore, „que ni mon estimé ami, M. le ministre de l'Instruction, ni moi-même nous n'aurions guère du plaisir à voir que les écoles secondaires dont la langue n'est plus le magyar se multiplient“ (p. 78). 4.256 élèves roumains fréquentent les écoles secondaires de l'État, où pas un mot ne leur rappelle leur existence nationale distincte (p.79). Si quelques lycées ont encore un enseignement facultatif du roumain, les professeurs sont des étrangers, dont la mission est de rendre ridicule en même temps cette langue et la nation qui la parle (*ibid.*). D'autre côté, les traités d'histoire enseignent aux membres de ce peuple méprisé que „les Roumains sont venus de Roumélie aux XII-e et XIII-e siècle“ et que Jean Hunyady, fils de Voicu et petit-fils de Sârbul (il s'appelait lui-même dans la chaumière paternelle Iancu, et c'est le nom sous lequel la chanson populaire slave des Balkans le célèbre depuis des siècles), était un „jeune noble magyar“ (p. 81). L'histoire des Principautés roumaines du Danube, de la Roumanie alliée, est présentée comme une série d'actes de lâcheté et de trahison.

Les dernières pages s'occupent de l'enseignement du roumain dans les Universités de Hongrie. Il y a deux seules chaires pour la langue parlée par quatre millions de citoyens (il ne faut pas

même penser à l'intérêt *scientifique* de cette langue romane, d'un *type spécial*, oriental, qui peut être opposé à celui de *toutes* les langues romanes de l'Occident ; cet intérêt n'existe pas, à ce qu'il paraît, dans la seule Hongrie, malgré les rapports multiples, sinon essentiels, entre les deux langues). Parmi ceux qui occupèrent ces chaires à Budapest et à Kolozsvár-Cluj, il y a eu des agents politiques du gouvernement (J. Ciocan), de simples espions (M. Siegescu), des personnages d'une préparation insuffisante (M. Alexici), et même des rênégats furieux (Moldován Gergely): nous demanderions à n'importe quel romaniste de signaler les mérites scientifiques de ces personnes, dont seul M. Alexici a montré, quelles que fussent ses tendances, un certain zèle pour un des domaines de la philologie et de la littérature des Roumains. Un philologue érudit et actif comme M. Joseph Popovici n'a pu qu'obtenir la permission de faire des leçons libres à l'Université de la Capitale hongroise: il fut menacé d'être battu par les jeunes membres de la société „Kossuth Lajos“ parce qu'il parlait le roumain à ses élèves (p. 92). Malgré le rapport désastreux fait par le savant philologue hongrois M. Asbóth sur les travaux de M. Siegescu (qui se faisait appeler: Szigethy), c'est ce dernier qui l'a emporté: il occupe la chaire de Budapest, à la grande satisfaction du gouvernement seul. Il est aussi député et on vient de la nommer conseiller aulique. „Il ne peut pas accentuer clairement, correctement et avec élégance une phrase de dix mots en roumain“ (p. 96). Son collègue de Kolozsvár-Cluj, M. Moldován, est un ancien commissaire de police; ses cours sont suivis par trois ou quatre Roumains dans cette Université où les étudiants de cette nation se comptent par centaines (262; à Budapest, 198): il est vrai qu'on ne l'a pas nommé encore, malgré son grand âge, conseiller aulique.

Aujourd'hui surtout ces dates peuvent être utiles, et non seulement à l'ethnographe et à l'historien. Les amis que nous avons en Hongrie, parmi des savants qui n'ont pas, il est vrai, l'envergure d'un Siegescu et d'un Moldován, ni les idées de droit des inspecteur cités plus haut, reconnaîtront eux-mêmes que l'heure est venue de faire connaître, sinon d'extirper d'une manière radicale, ces flagrantes iniquités.

Et ces doléances sont particulièrement touchantes de la part d'un Roumain de Transylvanie au moment où les siens fournis-

sent à l'armée de la Hongrie les éléments les plus dévoués au sacrifice suprême, dignes descendants de ces „Valaques“ du XVIII-e siècle, dont la vaillance est reconnue par un anonyme allemand (ms fol. germ. 284 de la Bibliothèque du Musée National de Pest: „Summarische Beschreibung des Gross-Fürstenthums Siebenbürgen“), dans ces termes: ils témoignent „gegen den Todt eine ganz besondere und bey anderen Nationen nicht leicht in so voller Maas vorfindende Gleichgültigkeit; meistens sein jene welche sich in den Soldatenstand begeben, so wie die Wallachen überhaupt, alle brav und herzhaft“ malgré leur „mehr als sklavische Unterthänigkeit und Knechtschaft“<sup>1</sup>.

\* \* \*

George G. Angelescu, *Banatul*, Buzău 1914.

C'est surtout un opuscle de vulgarisation et de propagande, qui n'est pas consacré exclusivement à ce Banat de Temesvár où vivent 592.049 Roumains sur 362.487 colonistes allemands, 284.392 Serbes et seulement 140.169 Magyars. L'auteur a cependant employé un assez grand nombre d'ouvrages qui se rapportent à la question roumaine en Hongrie. Quelques-uns des articles de revue et de journal qu'il cite sont vraiment intéressants, par leur clairvoyance ou par la sincérité brutale des déclarations qu'ils contiennent. Ainsi, M. Henri Gaidoz („Revue de Paris“, 15 mai 1894) attendait la réalisation de la Dacie roumaine d'un „cataclysme européen“ qui amènerait la „dislocation de la monarchie austro-hongroise“.

On aurait pu rappeler des souvenirs historiques pouvant servir à la thèse de l'auteur, qui veut affirmer les droits de la race roumaine sur cette région, sans faire tort au point de vue national — cela s'entend — à toute autre nation qui pourrait prouver son caractère aborigène et une proportion numérique imposante. Au XIV-e et au XV-e siècles, le Banat, souvent réuni, d'une manière ou de l'autre, au Banat de Severin, avec lequel il confine, est le terrain classique des cnèzes roumains, parmi lesquels surgit quelque Voévode, de droits plus étendus. Le premier volume de la collection Hurmuzaki, publiée par l'A-

<sup>1</sup> Il chiffre la population roumaine à 60.626 hommes et 58.604 femmes „unis“ et, pour les orthodoxes, 286 858 et 271.218.

cadémie Roumaine, offre fréquemment la mention de ces chefs militaires et administratifs qui remplissaient leurs fonctions même après l'établissement, au profit des nobles hongrois, du régime féodal. Lorsque les longues guerres contre les Turcs commencèrent, les Roumains du Banat se réunirent à ceux de l'Ouest de la Transylvanie, qui gardent jusqu'aujourd'hui du côté de Hațeg-Hátszeg et de Inidoara (Vajda-Hunyad) leurs titres nobiliaires, pour défendre ces provinces contre les incursions des chefs musulmans du voisinage. Ils furent les auxiliaires les plus précieux d'un Pippo Scolari (Spano) et même d'un Klaus de Redwitz, commandant des Chevaliers Teutons établis à Severin par l'empereur et roi Sigismond vers 1430, pour résister à la poussée de ces terribles voisins. Ils donnèrent bientôt, dans la seconde moitié de ce XV-e siècle, au royaume de Hongrie un défenseur de l'énergie féroce de ce cnèze Paul, dont la qualité première se conserve encore dans son nom hongrois: Kinizsy. C'est encore pour ces Roumains que furent bâtis, après 1400, des couvents qui gardent encore leur ancien style, comme Hodoș-Bodrog, par exemple.

Au XVI-e siècle, les Turcs arrivèrent à se soumettre les places principales du Banat occidental et central. Après avoir pris ainsi Lippa (Lipova), Becse, Becskereke, il firent de Temesvár, la ville préférée par Charles-Robert, le fondateur de la dynastie des Angevins, la résidence d'un Pacha qui y exerçait déjà son autorité suprême sur les begs, ses subordonnés, jusqu'au-delà de la rivière du Maros et jusqu'à celle de la Theiss, aussitôt après 1550. Mais il fut impossible de soumettre aussi la région voisine de la Valachie autonome, ces districts de Lugas (Lugoj) et de Caravan-Sebeș ou Caransebeș (en hongrois: Karansebes), qui étaient habités exclusivement par des Roumains. Ces derniers devinrent donc pour deux siècles entiers, les défenseurs infatigables de cette frontière. Réunis à la Transylvanie qui, survivant à la Hongrie royale, après la catastrophe de Mohács (1526), était administrée par des princes magyars, ils gardaient néanmoins une large autonomie sous leurs Bans et leurs chefs nationaux plus ou moins assimilés à l'aristocratie magyare de la principauté voisine.

Un Italien qui passa quelque temps à la Cour du second Zápolya, prince de Transylvanie (voy. *l'Archiv für siebenbürgische Landeskunde, Neue Folge*, II) nomme cette région *Valachia Citeriore*. Il affirme son caractère exclusivement roumain. Un peu

plus tard, les actes des Jésuites de Transylvanie, publiés récemment par M. Veress (voy. notre première année, p. 19), parlent des 60 villages roumains de cette contrée. „Lugas et Karansebes, provincia valachica“, ce sont les propres paroles du provincial de Pologne en 1584 (p. 30). „Varadino è pura Ungheria“, dit une autre lettre de cette même année, „Lugas e Caransebes sono della Valachia“ (p. 63). Si, pour aller à Temesvár, il faut savoir le „rascien“, le serbe (*ibid.*), il faut savoir le roumain, le roumain seul pour voyager du côté de Lugoj et Caransebeș. „J'ai été contraint“, écrit le prédicateur jésuite Valentin Ladó, „de prêcher en roumain, dans leur langue, car il y a bien peu qui connaissent le hongrois“ („coactus sum illis concionari valachice, lingua illorum, a die Pentecostes semper, quia pauci sciunt ungarice“; lettre du 24 juin 1586; *ibid.*, p. 169). „Car ils sont tous des Roumains en ce qui concerne la langue“ („sunt omnes Volaci in lingua“; *ibid.*) Pour répandre le calvinisme dans ces districts, ils fallut donc nommer des prédicateurs de leur nation, les collaborateurs à la traduction de l'„Ancien Testament“ publié en 1582 déjà: un Étienne Herce et un Éphrem Zacan pour Karansebes et pour Lugas un Moise Peștișel (Bianu et Hodoș, *Bibliografia romînă*, I, p. 95).

Ces mêmes Roumains se distinguèrent de la manière la plus avantageuse pendant la guerre contre les Turcs qui fut déclarée par Sigismond Báthory, prince de Transylvanie, en 1594: malgré son nom serbe, leur chef, le Ban Palatics, était un Roumain, plus ou moins „magyarisant“. Après l'insuccès de la tentative faite par Sigismond contre la forte place de Temesvár, les Turcs demandèrent à Michel, prince de la Valachie et conquérant de la Transylvanie en 1599, comme prix d'une paix favorable pour lui, entre autres ces deux châteaux, d'une si grande importance militaire. Ils renouvelèrent souvent leur demande sous les princes magyars de Transylvanie, successeurs de Michel. Mais cela n'empêcha pas l'élan guerrier des Voévodes roumains de cette région, comme le célèbre Bunea, „Vajdabuna“ pour les Hongrois, qui loua ses services aux princes de Valachie pendant la première moitié du XVII-e siècle. Le Ban continuait à envoyer des ambassadeurs comme un chef indépendant de cette marche continuellement menacée.

Mais, après la catastrophe du prince transylvain George Rákóczy II, complètement défait par les Turcs, son successeur,

nommé par le vainqueur, Acatius Barcsai, Roumain d'origine, dut céder, en 1658, au Sultan les deux places de l'ancienne „Valachie Citérieure“. Il faut rappeler que ce même Barcsai avait été, parce qu'il était Roumain, Ban de ce district. Il y fut aussi le patron de la littérature roumaine, dont le Banat oriental continuait à être un des foyers, car, après les succès des Jésuites, c'est à Karansebes que fut traduit, par Georges Bojthi (Buitul), Roumain lui-même, ce catéchisme de Canisius qui fut imprimé à Pressbourg en 1636 (Bianu et Hodoş, loc. cit., p. 532). C'est par les soins de Barcsai qu'Étienne de Fogaras, qui, étant noble, se faisait appeler Fogáras István, à la hongroise, traduisit, comme „pasteur de l'Église roumano-magyare“ de Lugas, un second catéchisme, qui fut publié en 1648 (*ibid.*, p. 160 et suiv.): le livre devait être employé dans les écoles de cette ville et de Karansebes.

Même sous les Turcs, les travaux littéraires ne furent pas interrompus. On a un intéressant dictionnaire rédigé par un anonyme de Karansebes. Et Étienne de Fogaras avait composé même des psaumes versifiés dans sa langue maternelle.

Lorsque, après le siège de Vienne, les Autrichiens commencèrent leur lutte pour arracher aux Turcs toutes les provinces de l'ancienne Hongrie, ils n'obtinrent par la paix de Carlowitz (1699) que la Transylvanie, et il fallut la nouvelle guerre terminée par la paix de Passarowitz (1718) pour avoir aussi tout le Banat. La population roumaine était restée compacte, sans aucun mélange étranger dans les anciens districts du Ban, et maintenant, grâce aux efforts de la Maison d'Autriche pour accroître la population de ces nouvelles acquisitions, des Roumains de la Valachie, de l'Olténie, soumise, du reste, elle-même, par le même traité, aux mêmes maîtres, furent attirés aussi au-delà des anciennes frontières de l'élément roumain non mélangé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, tout le Banat occidental était semé de villages roumains florissants, que la soumission, imposée par le Gouvernement, à l'hérarchie serbe de Carlowitz, n'empêchait pas de conserver intact leur caractère national. On a un récit de voyage en Russie du prêtre de Sân-Miclăuş (Szent-Miklós), Michel Popovici. Un chroniqueur valaque signale à Lugas la présence d'un „grand nombre de riches marchands“ (Papiu, *Tesauru*, II, p. 175: Chronique de Denis l'Éclésiarque). Le régiment de *Gränzer*, de soldats de frontière, recruté par les Impériaux au milieu de cette population

guerrière, était un des plus renommés par sa bravoure. Dès le commencement du XIX-e siècle, il y eut toute une nouvelle efflorescence littéraire, et bientôt, après avoir mené une vie culturelle commune avec les Serbes, il fallut partager, lorsque la conscience nationale des deux nations, réunies par des liens si étroits pendant leur passé entier, vainquit et brisa définitivement les cadres de la confession religieuse. La part la plus large revint aux Roumains aborigènes, deux fois plus nombreux.

Il faut rappeler aussi que les princes de la Valachie voisine pensèrent quelquefois à la possibilité de réunir ce district roumain à leurs possessions. Ainsi on a la preuve que Șerban Cantacuzène, qui négociait avec les Impériaux, leur demandait, entre autres, pour le cas d'un démembrement des provinces turques: „Lugas, Karansebes, Mehadia et Lippa“ (*Magazinul istoric*, V, p. 101).

Ce sont les titres historiques des Roumains en ce qui concerne le Banat, si le sort futur de cette province devait être réglé d'après le droit national.

\* \* \*

Radu Rosetti, *Acțiunea politică rusești în țerile române, povestită de organele oficiale franceze*, 2-e édition, Bucarest 1914.

M. R. Rosetti, qui a donné des études remarquables sur le développement de la classe rurale en Roumanie, fait dans cet ouvrage à thèse, dont on s'explique facilement le succès dans certains cercles, le procès de la politique russe en Orient, qui n'a pas été, bien entendu, un modèle de respect du droit et de tolérance envers les tendances, si naturelles, des nationalités danubiennes et balcaniques. On se demande cependant à quoi bon peut servir un pareil dossier, qui cueille dans les sources tout ce qui peut être désobligeant pour un État; de l'autre côté, on pourrait, sinon présenter le dossier des actes concernant les bienfaits de cette même politique russe, au moins les méfaits, tout aussi caractéristiques, de la politique autrichienne dans ces régions qu'elle a prétendu aussi se réserver, en vertu du même impérialisme digne d'être condamné partout ou partout excusé.

Ce que Catherine II imaginait au détriment du développement possible des Roumains, des Yougoslaves et des Grecs ne se distinguait en rien des projets similaires qu'on formait à Vienne ou à Berlin aux dépens des même nations ou d'autres membres, tout aussi malheureux, de ce qu'on appelait hier encore la

„grande famille européenne“. A l'époque de Napoléon I, il y avait dans les deux camps la même insatiable fureur de conquêtes. Si le Tzar Nicolas I a continué ces tendances de domination, avec toute la franchise de sa brutalité de soldat, l'empereur François-Joseph commença son règne par des rêves de fiefs balcaniques pour des archiducs de sa Maison, et le sort qu'il préparait à la Serbie n'était pas sans doute inspiré par des scrupules de sentiment ou même du droit le plus élémentaire; quant aux Principautés danubiennes, elles ne furent pas occupées en 1854 par les troupes impériales et royales pour être rendues à la Porte et d'autant moins pour les aider à se réunir dans un seul État, qui aurait servi pour base à des revendications sur les provinces habitées par les Roumains de l'Empire. Si, en 1878, la Bulgarie fut créée par la Russie pour devenir à bref délai, selon l'intention confessée par le Département Asiatique, une nouvelle Finlande, dont elle aurait répété les vicissitudes, l'Autriche s'était réservé dès l'entrevue de Reichstadt (juillet 1876) la Bosnie et l'Herzégovine; des sources inédites montrent qu'elle préparait dès lors son coup pour s'attribuer la domination sur le Danube, et on sait bien le sens vrai de l'œuvre que la Hongrie, dont la „monarchie“ sert les intérêts avant tout, a accomplie aux Portes-de-fer, où il s'agissait plutôt d'empiètements politiques que de travaux techniques. Et peut-il y avoir, dans la longue série des provocations russes, quelque chose de plus odieusement insolent que la note du comte Berchtold, avec ses affreuses conséquences pour l'humanité entière?

Tirer ses renseignements uniquement des rapports diplomatiques français à l'époque de Napoléon I-er c'est répéter des accusations qui ne sont pas, naturellement, exemptes de malveillance. On pourrait opposer à ces descriptions surchargées dans le sens favorable aux intérêts napoléoniens des déclarations sincères comme celles du chronique Denis l'Écclésiarque (Papiu, *Tesauru de monumente istorice*, II, Bucarest 1863), qui fait, par exemple, l'éloge du général Isaïov, commandant dans la Petite-Valachie, en 1807: „homme doux et sage, de sentiments vraiment chrétiens; et il gardait bien la paix, et rendait justice à ceux qui se plaignaient contre les mauvais traitements de la part de ses soldats; et il était charitable et distribuait des aumônes, et tout le monde était content de Son Excellence.“ Lisez en échange, pour l'occupation autrichienne dans ces mêmes

parages vers 1790, dans (Salaberry), „Voyage à Constantinople, en Italie et aux îles de l'Archipel“, etc., Paris, an 7, p. 95 et suiv.: „Le valet du boyard, qui lui tomba sous la main (du caporal autrichien) reçut en moins d'un rien une volée de coups de bâton, pour n'avoir pas paru sur-le champ... Ce n'est qu'une manière de demander les choses... Le bon hôte dit qu'à la brusquerie de notre arrivée, il nous avait pris pour des officiers allemands... Ces maîtres éphémères traitent les Valaques moins mal que les Turcs; mais on voit que ce moins n'est pas encore un mieux pour eux... Un caporal, revêtu d'un sarreau autrichien, fait fuir on rassembler, comme de timides troupeaux, des hommes grands, etc.“ Et cependant le voyageur français n'était pas un ennemi politique des Impériaux, pas plus que le diplomate prussien, d'origine italienne, Lucchesini, qui, à la fin de cette désastreuse occupation des Autrichiens, écrivait dans un rapport officiel: „la disette est si grande, que les paysans des environs de Krajowa se nourrissent de pain mêlé de paille hachée et de mousse d'arbre, dont j'ai eu en main un morceau“ (*Actes et fragments*, II, p. 322).

Faut-il rappeler aussi les blessures portées à l'amour-propre national des Roumains pendant la nouvelle occupation autrichienne de 1854? Je mentionnerai cet agent de Laurin, qui traitait, de l'aveu même du prince de Valachie, Stirbey, les Valaques „comme des Égyptiens“ (notre *Corespondența lui Știrbei-Vodă*, I, Bucarest, 1904, p. 142), ce major autrichien qui souffletait un secrétaire à Focșani pour l'avoir regardé d'un mauvais œil, cette soldatesque logée à Bucarest qui provoquait des représailles de la part de la population exaspérée, etc. (voy. vol. II de cette même publication, *passim*).

Mais poursuivre cette comparaison serait admettre en quelque sorte le droit d'existence des ouvrages de cette catégorie. Or nous le nions franchement. Les petits États ont à ce moment bien autre chose à faire que compulsier les documents historiques de leurs souffrances et de leur humiliation pour choisir ceux qui peuvent être utiles à une des deux thèses de collaboration militaire qui se posent. Cette collaboration ne sera pas sans doute un geste de reconnaissance, mais bien un acte de nécessité, que toutes les brochures du monde, fussent-elles même de beaucoup mieux renseignées et rédigées que celle de M. R. Rosetti, n'empêcheront pas.

Dr. J. Cantacuzène, *La question nationale roumaine et les Roumains d'Austro-Hongrie*, dans la „Revue hebdomadaire“, no. 12.

Ce petit travail de cinquante pages, dû à un médecin illustre, renseigne d'une manière exacte sur la question roumaine dans la monarchie hongroise. On y trouvera la délimitation du territoire ethnique roumain, une brève histoire de la nation, une statistique complète du nombre des Roumains (voy. plus haut pp. 30-3; constatation d'une majorité absolue des Roumains dans 71 des 100 arrondissements de la Transylvanie, dans 1785 des 2.623 communes). M. Cantacuzène s'occupe ensuite des facteurs psychiques et étudie la „renaissance nationale“ qui se prononce dans le cours des deux siècles derniers et culmine aujourd'hui dans une conscience générale roumaine qui réclame impérieusement et qui est en état de conquérir cette unité politique, qui est pour une nation moyenne une condition absolue pour pouvoir se maintenir et se développer. Ce mouvement ascendant provoque en Hongrie les „persécutions“ (p. 288 et suiv.), aussi violentes que vaines: il aurait fallu chercher la liste et les preuves des falsifications les plus éhontées, destinées à faire vaincre l'injustice et l'oppression, dans l'important ouvrage anglais de M. Seton Watson (Scotus Viator) — cependant jusqu'hier un défenseur de l'intégrité de la monarchie austro-hongroise — sur les élections en Hongrie (voy. aussi nos brochures éditées par la „Ligue Culturele“, sous le titre de „Mémorial Roumain“. L'auteur arrive à une conclusion annexioniste; il fixe même les frontières que pourraient revendiquer les Roumains au moment où il faudra fixer un ordre politique nouveau en Europe.

Une bonne carte accompagne cette étude.

\* \* \*

Ștefan Cățeu, *Studiu asupra băncilor și cooperativelor românești din Transilvania și Ungaria în comparație cu băncile noastre populare*; Bucarest 1915.

L'auteur déclare avoir entrepris sur les banques et les coopératives roumaines de Transylvanie une étude plus étendue, dont il détache un fragment pour le public de Roumanie, à l'usage duquel il tâche de fixer aussi des termes de comparaison entre ces banques d'outre-monts et les banques populaires fondées depuis dix ans dans le royaume même, où elles prospèrent.

Il montre le grand rôle d'initiative que joua la banque „Albina“ („l'Abeille“), de Hermannstadt, fondée en 1872 et qui dispose aujourd'hui d'un capital de 6.000.000 couronnes. Le capital général des banques roumaines de Hongrie atteint presque la somme de 25.000.000. Il met en regard des faibles associations coopératives des Roumains d'outre-monts les 2.543 banques populaires du royaume, disposant de presque 50.000.000, provenant en grande partie de l'épargne paysanne.

Suivent des tableaux synoptiques sur les opérations des banques roumaines de Transylvanie et des considérations critiques sur la nature même de ces opérations. Des renseignements sur l'association „Solidaritatea“, qui s'occupait dans les derniers temps aussi de l'idée d'une banque d'assurances et d'un service d'information et d'intermédiaire de commerce, finissent la brochure.



---

Imprimerie „Neamul Românesc“ — Vălenii-de-Munte (Prahova).

[www.dacoromanica.ro](http://www.dacoromanica.ro)

**Prix : 50 centimes.**